

**Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires
du 14 avril 2026**

Le 14 avril 2026 à 11 heures, CNP Assurances, société anonyme au capital de 686 618 477 € divisé en 686 618 477 actions de 1 € de nominal, entreprise régie par le code des assurances et immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 341 737 062 RCS Nanterre (la « **Société** »), s'est réunie en assemblée générale ordinaire (l'« **Assemblée** ») au siège social de la Société, 4 promenade Cœur de Ville, 92130 Issy-les-Moulineaux, sur convocation du conseil d'administration.

La Présidente du conseil d'administration, Madame Véronique Weill, préside l'assemblée.

(...)

PREMIERE RESOLUTION

(Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2025)

L'assemblée générale des actionnaires,

statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées ordinaires, connaissance prise :

- des rapports du conseil d'administration de CNP Assurances constitués du rapport de gestion, du rapport sur le gouvernement d'entreprise, du rapport du conseil d'administration sur les projets de résolution, présentant notamment l'exposé des motifs,
- des comptes sociaux de CNP Assurances (compte de résultat, bilan, annexes) de l'exercice clos le 31 décembre 2025, et,
- du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux,

approuve les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2025 de CNP Assurances tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou mentionnées dans ces rapports, faisant apparaître un résultat net de 1 559 444 168,30 €.

L'assemblée générale des actionnaires **approuve** également la reprise sur la réserve du fonds de garantie des assurés contre la défaillance de sociétés d'assurance de personnes visé aux articles L. 423-1 et suivants du code des assurances d'un montant de 590 687,50 € et l'affectation de l'intégralité de cette reprise aux réserves facultatives de CNP Assurances.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée.

DEUXIEME RESOLUTION

(Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2025)

L'assemblée générale des actionnaires,

statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées ordinaires, connaissance prise du rapport du conseil d'administration sur la gestion de CNP Assurances et de ses filiales inclus dans le rapport de gestion, des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2025, du rapport du conseil d'administration sur les projets de résolution et du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés,

approuve les comptes consolidés de CNP Assurances et de ses filiales de l'exercice clos le 31 décembre 2025 tels qu'ils lui ont été présentés, faisant apparaître un résultat net part du groupe de 1 513 883 970,21 € ainsi que les opérations traduites dans ces comptes consolidés ou mentionnées dans ces rapports.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée.

TROISIEME RESOLUTION

(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et fixation du dividende)

L'assemblée générale des actionnaires,

statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, sur proposition du Conseil d'administration,

décide :

- de ne pas doter la réserve légale, conformément à l'article R. 352-1-1 du code des assurances qui dispense les sociétés anonymes soumises au régime prudentiel dit « Solvabilité II » telles que CNP Assurances du prélèvement annuel affecté à la formation de cette réserve,
- d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1 559 444 168,30 € de la manière suivante :

Le dividende complémentaire sera mis en paiement au plus tard le 30 juin 2026.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'assemblée générale des actionnaires rappelle que le montant des dividendes qui ont été mis en distribution au titre des trois derniers exercices a été fixé comme suit :

Report à nouveau créditeur au 31 décembre 2025	4 798 703 425.50€
Résultat bénéficiaire de l'exercice 2025	1 559 444 168,30 €
Soit un bénéfice distribuable au 31 décembre 2025	6 358 147 593.80€
AFFECTATION	
Dividende soit un dividende par action de 1,07€	734 681 770,39€

- Acompte sur dividende 2025 payé en 2025 (décision du conseil d'administration du 30 juillet 2025 et mise en paiement en numéraire aux 686 244 403 actions ouvrant droit à dividende en septembre 2025 ¹)	404 884 197,77 €
- Dividende complémentaire 2025 à payer en 2026 (mise en paiement en numéraire aux 686 618 477 actions ouvrant droit à dividende)	329 797 572,62€
Le solde du résultat bénéficiaire affecté au report à nouveau	824 762 397,91€
Report à nouveau après affectation	5 623 465 823,41€

¹ Conformément à l'article L. 225-210 alinéa 4 du code de commerce

Exercice	Dividende par action
2022	1,38 €
2023	4,30 €
2024	1,12 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée.

(...)

Certifié conforme à l'original,

Fait à Issy-les-Moulineaux, le 14 avril 2026

La Présidente,



Véronique Weill



45, rue Kléber
92300 LEVALLOIS- PERRET



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

CNP ASSURANCES

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Forvis Mazars SA
Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à
directoire et conseil de surveillance
Siège social : 45 rue Kléber - 92300 LEVALLOIS-PERRET
Capital de 8 320 000 euros - RCS Nanterre 784 824 153

KPMG S.A.,
Société anonyme à conseil d'administration
Capital social : 5 497 100€
775 726 417 RCS Nanterre

CNP ASSURANCES

Société anonyme

RCS : Nanterre 341 737 062

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

À l'assemblée générale de la société CNP ASSURANCES,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CNP ASSURANCES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit et des risques.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note 4 de l'annexe des comptes annuels relatif à la première application du nouveau règlement ANC 2022-06.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Valorisation des actifs financiers non cotés

Note 4.3.1 de l'annexe aux comptes annuels

Point clé de l'audit	Réponse d'audit apportée
Afin d'honorer les engagements contractés à l'égard des assurés, votre société investit les primes perçues dans différents types de placements. Au 31 décembre 2025, le montant des placements en Euros s'élève à 277,5 milliards d'euros, ce qui représente 77% de l'actif du bilan. Les placements financiers non cotés, comptabilisés dans les comptes annuels au 31 décembre 2025 pour un montant de 40 milliards d'euros, correspondent aux actifs financiers pour lesquels l'obtention d'une cotation en temps réel est matériellement impossible. Les modalités d'évaluation de ces placements sont décrites dans la note « 4.3.1 Opérations de placement/évaluation » de l'annexe aux comptes annuels. Nous avons considéré la valorisation des actifs non cotés comme un point clé de l'audit compte tenu du caractère significatif de ces actifs dont l'évaluation se base sur des méthodes actuarielles qui requièrent de la part de la direction un important degré de jugement.	Nous avons réalisé les diligences suivantes : • apprécier le dispositif de contrôle associé au processus de valorisation, notamment par la vérification de l'existence et de l'efficacité opérationnelle des contrôles réalisés par la direction ; • vérifier que l'estimation de ces valeurs, déterminée par la direction, est fondée sur une justification appropriée de la méthode d'évaluation et des chiffres utilisés ; • sur la base d'un échantillon aléatoire d'actifs non cotés, comparer la valorisation retenue par la société avec les dernières valorisations disponibles provenant d'experts et de gestionnaires de fonds ; • fait appel à nos experts internes en risques et modèles de manière à réaliser un calcul indépendant ; • apprécier le caractère approprié de l'information communiquée dans les notes afférentes aux comptes annuels.

Evaluation des provisions pour Risques Croissants (PRC) : Emprunteur/ Dépendance

Note 4.6 de l'annexe aux comptes annuels

Point clé de l'audit	Réponse d'audit apportée
Une provision pour risques croissants est constituée pour couvrir les écarts temporels existant entre la période de mise en jeu de la garantie et son financement par les primes d'assurances. Cette provision est constituée de manière prospective, par différence de la valeur actuelle des engagements futurs de l'assureur et ceux de l'assuré aux taux techniques réglementaires, et intègre des lois d'expérience biométriques (incidence et/ou maintien décès et arrêt de travail) et comportementales (rachat), construites à partir des données historiques des portefeuilles. La réglementation ne précise pas l'ensemble des paramètres à retenir pour le calcul de cette provision. Au 31 décembre 2025, les provisions pour risques croissants s'élèvent à : 141 millions d'euros pour les contrats emprunteurs ; 562 millions d'euros pour les contrats dépendance en viager ; comme il est indiqué dans la note 4.6 de l'annexe aux comptes annuels. Nous avons considéré que l'évaluation de ces provisions pour risques croissants dépendance en viager et emprunteur comportait un risque important d'anomalies significatives dans les comptes annuels en raison de leur sensibilité aux hypothèses suivantes retenues par la direction : - le taux d'actualisation sur le risque de dépendance ; - les tables d'expérience élaborées en fonction de l'observation et des analyses établies sur la base des données en portefeuille ; - les comportements de rachat des assurés.	Nous avons étudié les modalités de mise en œuvre de la méthodologie de détermination de la provision pour risques croissants. Nous avons testé les contrôles clés mis en place par la direction que nous avons estimés les plus pertinents pour déterminer les coûts ayant servi de base à cette évaluation. Nos travaux ont consisté également avec l'aide de nos spécialistes en modélisation actuarielle : - Apprécier la conformité de la méthodologie retenue par la société avec les principes comptables applicables ; - examiner la conception mathématique du modèle actuariel pour vérifier qu'il ne contient pas d'anomalie significative pouvant fausser le montant de la provision calculée notamment via la réexécution de calculs ; - apprécier le caractère approprié des hypothèses clés retenues par la société pour la détermination de la provision dont : - la détermination des classes homogènes de risques (maille à laquelle la mutualisation entre les provisions pour risques croissants positives et négatives calculées tête par tête est possible) en lien avec la segmentation retenue pour la tarification, - les principes et méthodologies de détermination du taux d'actualisation, - les principes et méthodologies de détermination des tables d'expérience, - les principes de détermination des coefficients de provision pour risques croissants et leur correcte application pour le calcul tête par tête. - comparer les données utilisées dans les calculs avec les statistiques de coûts passés. - apprécier le caractère approprié de l'information communiquée dans les notes afférentes aux comptes annuels.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires. Nous portons, néanmoins, à votre connaissance l'observation suivante : étant précisé qu'il ne nous appartient pas de nous prononcer sur la sincérité et la concordance avec les comptes des informations prudentielles relatives à la solvabilité extraites du rapport prévu par l'article L. 355-5 du code des assurances.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnés à l'article D.441-6 du code de commerce appellent de notre part l'observation suivante : comme indiqué dans le rapport de gestion, ces informations n'incluent pas les opérations d'assurance et de réassurance, votre société considérant qu'elles n'entrent pas dans le périmètre des informations à produire, conformément à la circulaire de la Fédération Française de l'Assurance du 22 mai 2017

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4, L.22-10-10 et L.22-10-9 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-9 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et aux participations réciproques vous ont été communiquées dans le rapport de gestion

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Format de présentation des comptes annuels inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes annuels inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L.451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité de la directrice générale.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes annuels inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes annuels qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société CNP Assurances SA par l'assemblée générale du 22 avril 2022 pour le cabinet KPMG SA et du 18 mai 1998 pour le cabinet FORVIS MAZARS SA.

Au 31 décembre 2025, le cabinet KPMG SA était dans la quatrième année de sa mission sans interruption et le cabinet FORVIS MAZARS SA dans la vingt-huitième année

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit et des risques de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au comité d'audit et des risques

Nous remettons au comité d'audit et des risques un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit et des risques figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit et des risques la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.821-27 à L.821-34 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit et des risques des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Les Commissaires aux comptes

Paris la Défense, le 20 mars 2026

KPMG S.A.

Signed by:

6FFB91E0678A42C...

Anthony BAILLET

Associé

Signed by:

937FC3ACC57B43C...

Pierre PLANCHON

Associé

Levallois-Perret, le 20 mars 2026

FORVIS MAZARS SA

Signed by:

E0BB7358D5324AB...

Jean-Claude PAULY

Associé

CNP Assurances

Société anonyme

Au capital de 686 618 477 euros entièrement libéré

Siège social : 4 promenade Cœur de Ville, 92130 Issy-Les-Moulineaux (France)

341 737 062 R.C.S. Nanterre – Entreprise régie par le code des assurances APE : 6511 Z.

Comptes annuels

au 31 décembre 2025

Sommaire

I.	Bilan au 31 décembre 2025	3
II.	Comptes de résultat au 31 décembre 2025	5
II.1.	Compte de résultat technique non-vie	5
II.2.	Compte de résultat technique vie	6
II.3.	Compte de résultat non technique	7
III.	Engagements reçus et donnés	7
IV.	Annexe aux comptes annuels	8
Note 1	Faits caractéristiques de l'exercice 2025	8
1.1	Finalisation de la cession de CNP UniCredit Vita	8
1.2	Finalisation de la cession de CNP Cyprus Insurance Holdings	8
1.3	CNP Assurances s'allie à Embrakon pour renforcer sa présence au Brésil	8
1.4	Contribution fiscale exceptionnelle	9
Note 2	Événements significatifs postérieurs à la clôture 2025	9
Note 3	Changements de méthode comptable	9
Note 4	Principes et méthodes comptables	10
4.1	Fonds propres	10
4.2	Actifs incorporels	10
4.3	Opérations de placement	10
4.4	Actifs corporels	16
4.5	Assurance vie et capitalisation	16
4.6	Assurance invalidité accident maladie	17
4.7	Réassurance	17
4.8	Comptes de tiers et de régularisation	17
4.9	Avantages au personnel	18
4.10	Frais d'acquisition et de gestion	18
4.11	Provision technique spéciale complémentaire du régime L. 441-1	19
4.12	Provision pour risques et charges	19
4.13	Fiscalité	19
4.14	Consolidation	20
Note 5	Postes du bilan	21
5.1	Évolution des actifs incorporels, constructions, titres de propriété sur les entreprises liées et celles avec lesquelles existe un lien de participation	21
5.2	Placements	22
5.3	Créances et dettes ventilées selon leur durée	24
5.4	Participations et entreprises liées	25
5.5	Composition de l'actionnariat	51
5.6	Réserves, fonds propres, réévaluation	51
5.7	Autres informations sur le bilan	52
5.8	Détail de la variation des provisions d'assurance vie brutes de réassurance	53
5.9	Provision pour risque d'exigibilité	54
5.10	Ventilation des provisions techniques issues des contrats L441	54
Note 6	Compte de résultat	54
6.1	Ventilation des produits et charges de placements	54
6.2	Ventilation des produits et charges des opérations techniques	55
6.3	Charges de personnel	57
6.4	Commissions	57
6.5	Ventilation des opérations exceptionnelles et non techniques	57
6.6	Charges d'impôts	57
6.7	Participation des assurés aux résultats techniques et financiers	58
6.8	Effectif	58
6.9	Rémunération des dirigeants	59
6.10	Chiffre d'affaires par secteur géographique	59
6.11	Honoraires des commissaires aux comptes	60
Note 7	Engagements hors bilan	60
Note 8	Renseignements relatifs aux passifs subordonnés	61

I. Bilan au 31 décembre 2025

I.1. ACTIF

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2025	31/12/2024	Évolution
Actifs incorporels	5.1	48 365	50 887	-5,0%
Placements *		277 532 685	275 786 707	0,6%
Terrains et constructions	5.1	12 666 022	12 847 035	-1,4%
Placements dans des entreprises liées et dans des entreprises avec lesquelles existe un lien de participation	5.1 et 5.4.1	20 284 847	21 305 618	-4,8%
Autres placements		243 876 411	240 983 667	1,2%
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	5.2.1	705 405	650 388	8,5%
Placements représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unités de compte	5.2.1	65 185 705	57 653 765	13,1%
Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques		10 935 967	11 037 923	-0,9%
Provisions pour primes non acquises et risques en cours		0	0	0,0%
Provisions d'assurance vie		7 956 595	8 178 885	-2,7%
Provisions pour sinistres vie		212 949	232 895	-8,6%
Provisions pour sinistres non-vie		341 158	390 375	-12,6%
Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes vie		180 273	194 478	-7,3%
Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes non-vie		0	0	0,0%
Provisions d'égalisation		5 033	4 668	7,8%
Autres provisions techniques vie		0	0	0,0%
Autres provisions techniques non-vie		90 781	84 897	6,9%
Provisions techniques des contrats en unités de compte		2 149 178	1 951 725	10,1%
Créances	5.3	6 640 178	7 840 772	-15,3%
Créances nées d'opérations d'assurance directe	5.3	1 762 225	1 791 068	-1,6%
Primes acquises non émises	5.3	1 092 689	1 200 786	-9,0%
Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	5.3	669 536	590 282	13,4%
Créances nées d'opérations de réassurance	5.3	25 038	83 540	-70,0%
Autres créances	5.3	4 852 916	5 966 164	-18,7%
Personnel	5.3	6	41	-86,3%
État, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	5.3	684 682	684 761	0,0%
Débiteurs divers	5.3	4 168 228	5 281 361	-21,1%
Autres actifs		422 628	368 651	14,6%
Actifs corporels d'exploitation		127 480	135 607	-6,0%
Comptes courants et caisse		289 930	227 826	27,3%
Actions propres	5.5.2	5 218	5 218	0,0%
Comptes de régularisation actif	5.7.1 et 5.7.2	5 620 587	5 426 377	3,6%
Intérêts et loyers acquis non échus	5.7.1 et 5.7.2	1 944 261	1 782 601	9,1%
Frais d'acquisition reportés	5.7.1 et 5.7.2	2 528	1 837	37,6%
Autres comptes de régularisation	5.7.1 et 5.7.2	3 673 798	3 641 939	0,9%
TOTAL ACTIF		366 386 116	358 165 083	2,3%
* total des actifs non cotés 40 Md€ net de dépréciation				

I.2. PASSIF

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31/12/2025	31/12/2024	Évolution
Capitaux propres	5.6	14 485 917	13 731 163	5,5%
Capital social	<i>5.5.1 et 5.6</i>	686 618	686 618	0,0%
Primes liées au capital social	<i>5.6</i>	1 736 332	1 736 332	0,0%
Réserves de réévaluation	<i>5.6</i>	38 983	38 983	0,0%
Autres réserves	<i>5.6</i>	6 070 720	6 106 817	-0,6%
Report à nouveau	<i>5.6</i>	4 393 819	3 159 916	39,0%
Résultat de l'exercice	<i>5.6</i>	1 559 444	2 002 497	-22,1%
Passifs subordonnés	8	8 596 027	8 729 818	-1,5%
Provisions techniques brutes		233 167 721	232 650 790	0,2%
Provisions pour primes non acquises et risques en cours		41 191	38 536	6,9%
Provisions d'assurance vie	<i>5.8</i>	210 345 382	209 149 341	0,6%
Provisions pour sinistres vie		4 541 156	4 566 182	-0,5%
Provisions pour sinistres non-vie		4 640 009	4 774 400	-2,8%
Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes vie		11 009 055	11 839 136	-7,0%
Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes non-vie		2 830	5 323	-46,8%
Provisions pour égalisation		502 838	416 228	20,8%
Autres provisions techniques vie		487 074	289 107	68,5%
Autres provisions techniques non-vie		1 598 187	1 572 537	1,6%
Provisions techniques des contrats en unités de compte		65 250 071	57 768 057	13,0%
Provisions pour risques et charges	<i>5.7.3</i>	98 523	107 956	-8,7%
Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	<i>5.3</i>	9 950 694	10 013 174	-0,6%
Autres dettes	<i>5.3</i>	32 842 867	33 116 043	-0,8%
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	<i>5.3</i>	549 049	621 980	-11,7%
Dettes nées d'opérations de réassurance	<i>5.3</i>	484 759	544 800	-11,0%
Dettes envers des établissements de crédit	<i>5.3</i>	406 160	455 417	-10,8%
Autres dettes	<i>5.3</i>	31 402 899	31 493 846	-0,3%
<i>Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus</i>	<i>5.3</i>	<i>11 647 519</i>	<i>10 381 538</i>	<i>12,2%</i>
<i>Personnel</i>	<i>5.3</i>	<i>432 137</i>	<i>426 543</i>	<i>1,3%</i>
<i>État, sécurité sociale et collectivités publiques</i>	<i>5.3</i>	<i>862 059</i>	<i>825 540</i>	<i>4,4%</i>
<i>Créanciers divers</i>	<i>5.3</i>	<i>18 461 185</i>	<i>19 860 225</i>	<i>-7,0%</i>
Comptes de régularisation passif	<i>5.7.1 et 5.7.2</i>	1 994 295	2 048 081	-2,6%
TOTAL PASSIF		366 386 116	358 165 083	2,3%

II. Comptes de résultat au 31 décembre 2025

II.1. COMPTE DE RESULTAT TECHNIQUE NON-VIE

Compte technique non-vie (en milliers d'euros)	Notes	31/12/2025		31/12/2024		Évolution
		Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes	Opérations nettes	
Primes acquises	6.10	1 949 668	-46 212	1 903 456	1 899 473	0,2%
Primes		1 952 323	-46 212	1 906 110	1 897 911	0,4%
Variation des primes non acquises et risques en cours		-2 655	0	-2 655	1 562	-270,0%
Produit des placements alloués		163 956	0	163 956	146 985	11,5%
Autres produits techniques		9 976	0	9 976	8 397	18,8%
Charges des sinistres		-1 273 428	14 656	-1 258 772	-1 135 990	10,8%
Prestations et frais payés		-1 500 332	63 873	-1 436 459	-1 396 178	2,9%
Charges des provisions pour sinistres		226 904	-49 217	177 687	260 189	-31,7%
Charges des autres provisions techniques		-1 174	5 884	4 710	-74 278	-106,3%
Participation aux résultats	6.7	-114 920	0	-114 920	-102 073	12,6%
Frais d'acquisition et d'administration		-552 611	5 887	-546 724	-492 965	10,9%
Frais d'acquisition		-389 336	0	-389 336	-408 712	-4,7%
Frais d'administration		-163 276	0	-163 276	-104 430	56,3%
Commissions reçues des réassureurs		0	5 887	5 887	20 177	-70,8%
Autres charges techniques		-21 663	0	-21 663	-26 201	-17,3%
Variation de la provision pour égalisation		-65 485	365	-65 120	-27 469	137,1%
RÉSULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON-VIE	6.2	94 320	-19 420	74 899	195 880	-61,8%

II.2. COMPTE DE RESULTAT TECHNIQUE VIE

Compte technique vie (en milliers d'euros)	31/12/2025			31/12/2024		Évolution
	Notes	Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes	Opérations nettes	
Primes	6.10	20 289 294	-358 528	19 930 767	18 368 901	8,5%
Produits des placements	6.1	10 443 071	-239 879	10 203 192	9 895 877	3,1%
Revenus des placements	6.1	5 855 489	-239 879	5 615 610	5 509 157	1,9%
Autres produits des placements	6.1	633 627	0	633 627	325 452	94,7%
Profits provenant de la réalisation des placements	6.1	3 953 955	0	3 953 955	4 061 267	-2,6%
Ajustements ACAV (plus-values)		9 384 589	-137 805	9 246 784	5 720 089	61,7%
Autres produits techniques		1 073	-26	1 047	59 041	-98,2%
Charges des sinistres		-18 948 998	621 966	-18 327 032	-18 785 964	-2,4%
Prestations et frais payés		-18 974 024	641 912	-18 332 112	-19 051 853	-3,8%
Charges des provisions pour sinistres		25 026	-19 946	5 081	265 889	-98,1%
Charges des provisions d'assurance vie et autres provisions techniques		-2 026 951	-26 640	-2 053 591	1 284 970	-259,8%
Provisions d'assurance vie	5.8	5 675 674	-224 048	5 451 627	7 078 522	-23,0%
Provisions sur contrats en unités de compte		-7 483 534	197 453	-7 286 081	-5 797 048	25,7%
Autres provisions techniques		-219 091	-45	-219 137	3 496	-6367,3%
Participation aux résultats	6.7	-6 044 640	18 409	-6 026 231	-5 431 394	11,0%
Frais d'acquisition et d'administration		-2 283 289	85 330	-2 197 959	-2 179 310	0,9%
Frais d'acquisition		-915 774	0	-915 774	-906 525	1,0%
Frais d'administration		-1 367 515	0	-1 367 515	-1 362 671	0,4%
Commissions reçues des réassureurs		0	85 330	85 330	89 886	-5,1%
Charges des placements	6.1	-2 778 205	6 375	-2 771 830	-3 425 731	-19,1%
Frais internes et externes de gestion des placements et intérêts	6.1	-1 012 679	0	-1 012 679	-1 117 823	-9,4%
Autres charges des placements	6.1	-603 845	6 375	-597 470	-1 488 214	-59,9%
Pertes provenant de la réalisation de placements	6.1	-1 161 680	0	-1 161 680	-819 694	41,7%
Ajustement ACAV (moins-values)		-5 886 052	22 220	-5 863 832	-3 123 579	87,7%
Autres charges techniques		-285 355	169	-285 186	-299 076	-4,6%
Produits des placements transférés		0	0	0	0	100,0%
RÉSULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE VIE	6.2	1 864 537	-8 410	1 856 128	2 083 824	-10,9%

II.3. COMPTE DE RESULTAT NON TECHNIQUE

Compte non technique (en milliers d'euros)	Notes	31/12/2025	31/12/2024	Évolution
Résultat technique de l'assurance non-vie	6.2	74 899	195 880	-61,8%
Résultat technique de l'assurance vie	6.2	1 856 128	2 083 824	-10,9%
Produits des placements	6.1	678 569	649 400	4,5%
Revenu des placements	6.1	373 469	361 529	3,3%
Autres produits des placements	6.1	42 140	21 357	97,3%
Profits provenant de la réalisation des placements	6.1	262 960	266 514	-1,3%
Produits des placements alloués		0	0	100,0%
Charges des placements	6.1	-184 342	-224 808	-18,0%
Frais de gestion internes et externes des placements et frais financiers	6.1	-67 349	-73 355	-8,2%
Autres charges des placements	6.1	-39 735	-97 662	-59,3%
Pertes provenant de la réalisation des placements	6.1	-77 258	-53 791	43,6%
Produits des placements transférés		-163 956	-146 985	11,5%
Autres produits non techniques	6.5	27 609	12 886	114,3%
Autres charges non techniques	6.5	-56 402	-49 519	13,9%
Résultat exceptionnel	6.5	2 711	-22 278	-112,2%
Produits exceptionnels	6.5	58 323	38 534	51,4%
Charges exceptionnelles	6.5	-55 613	-60 812	-8,5%
Participation des salariés		-24 719	-26 724	-7,5%
Impôts sur les bénéfices	6.6	-651 053	-469 180	38,8%
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		1 559 444	2 002 497	-22,1%

III. Engagements reçus et donnés

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2025	31/12/2024
1. Engagements reçus		171 865 921	186 680 788
1a. Engagements sur titres, actifs ou revenus *	7	169 069 690	182 975 797
1b. Autres engagements reçus		2 796 231	3 704 991
2. Engagements donnés		84 345 184	68 371 181
2a. Avals, cautions et garanties de crédit donnés		11 378 245	11 383 470
2b. Titres et actifs acquis avec engagement de revente		0	5 294
2c. Autres engagements sur titres, actifs ou revenus *	7	54 934 771	40 498 523
2d. Autres engagements donnés		18 032 168	16 483 893
3. Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et rétrocessionnaires		942 273	999 267

* Le détail des engagements liés aux instruments financiers à terme figure en note 7

IV. Annexe aux comptes annuels

CNP Assurances, société anonyme de droit français à conseil d'administration, régie notamment par les articles L. 225-17 à L. 225-56 du code de commerce, au capital de 686 618 477 €, est agréée, conformément à l'article « 2 - Objet » des statuts de la Société, pour :

- pratiquer des opérations d'assurance sur la vie et de capitalisation ;
- pratiquer des opérations d'assurance couvrant les risques de dommages corporels liés aux accidents et à la maladie ;
- détenir des participations majoritaires dans des sociétés d'assurances.

À cet effet, elle peut :

- détenir des participations dans des entreprises dont l'activité est de nature à faciliter la réalisation de l'objet social et plus généralement ;
- effectuer toutes opérations de quelque nature qu'elles soient se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en faciliter le développement ou la réalisation.

Note 1 Faits caractéristiques de l'exercice 2025

1.1 FINALISATION DE LA CESSION DE CNP UNICREDIT VITA

CNP Assurances SA a annoncé le 20 juin 2025 la finalisation de l'opération initiée à la suite de la notification par UniCredit, le 1er octobre 2024, de l'exercice de son option d'achat sur l'intégralité des titres détenus par CNP Assurances SA dans leur co-entreprise italienne CNP UniCredit Vita, conformément à l'accord qui liait les deux partenaires.

CNP UniCredit Vita, filiale en modèle partenarial exclusif détenue à 51%, a réalisé un chiffre d'affaires¹ 2024 de 3,5 Md€ (soit 9% du total Groupe) pour un résultat consolidé de 43 M€ (soit 2,7 % du total Groupe).

Cette cession, d'un montant total de 619 M€ dont 25 M€ versés par dividendes, génère un produit de 116 M€ dans le résultat du Groupe CNP Assurances sur la période.

1.2 FINALISATION DE LA CESSION DE CNP CYPRUS INSURANCE HOLDINGS

En date du 16 avril 2025, CNP Assurances a finalisé la cession de 100% du capital de CNP Cyprus Insurance Holdings (CIH) à Hellenic Bank Public Company Ltd. Cette cession a été réalisée pour un montant de 182 M€.

CIH exerce des activités d'assurance vie et non-vie à Chypre et en Grèce. Elle comprend notamment CNP Cyprialife, CNP Asfalistiki, CNP Zois et CNP Cyprus Properties. Au 31 décembre 2024, le chiffre d'affaires de l'entité représentait moins de 1 % de l'ensemble du Groupe.

1.3 CNP ASSURANCES S'ALLIE A EMBRACON POUR RENFORCER SA PRESENCE AU BRESIL

Assureur historique sur le marché brésilien, CNP Assurances annonce la signature d'un accord avec Embrakon afin de rapprocher leurs activités de Consórcio (une alternative locale au crédit traditionnel) et ainsi créer un acteur majeur sur ce segment en forte croissance.

La transaction envisagée prévoit l'apport de CNP Consórcio à la société Embrakon, suivi d'une acquisition de titres par CNP Assurances. À l'issue de ces opérations, Embrakon serait détenue à hauteur de 40 % par CNP Assurances et de 60 % par ses fondateurs.

L'acquisition serait financée par CNP Assurances sur ses fonds propres. La réalisation de cette opération reste soumise à différentes conditions suspensives, dont l'obtention de l'autorisation des autorités compétentes. Elle est attendue courant 2026.

¹ Le chiffre d'affaires est un indicateur Non Gaap qui correspond au montant des primes acquises sur la période, brutes de réassurance

1.4 CONTRIBUTION FISCALE EXCEPTIONNELLE

L'environnement réglementaire fiscal est marqué par l'instauration d'une contribution exceptionnelle sur les bénéfices, due au titre de l'exercice 2025 par les grandes entreprises réalisant en France un chiffre d'affaires égal ou supérieur à 1 milliard d'euros.

La contribution est assise sur la moyenne de l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice 2025 et de l'exercice précédent 2024, avant imputation des réductions, crédits d'impôt et créances fiscales. Le taux de cette contribution varie en fonction du niveau de chiffre d'affaires de l'entreprise :

- Taux de 20,6% pour les redevables dont le chiffre d'affaires au titre de l'exercice 2025 et au titre de l'exercice 2024 est égal ou supérieur à 1 milliard d'euros mais inférieur à 3 milliards d'euros
- Taux de 41,2% pour les redevables dont le chiffre d'affaires au titre de l'exercice 2025 ou au titre de l'exercice 2024 est égal ou supérieur à 3 milliards d'euros

CNP Assurances SA est concernée par cette contribution exceptionnelle. Au 31 décembre 2025, la charge relative à cette contribution est de 176,5M€.

Note 2 | Événements significatifs postérieurs à la clôture 2025

Néant

Note 3 | Changements de méthode comptable

Néant

Note 4 | Principes et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés en conformité avec le règlement de l'ANC n°2015-11 du 26 novembre 2015 et suivants relatifs aux comptes annuels des entreprises d'assurances, et avec les dispositions du code des assurances.

L'entité applique les principes du Plan Comptable Général pour les dispositions qui ne sont pas définies par le règlement ANC 2015-11. Les évolutions du Plan Comptable Général liées à la modernisation des états financiers applicable à compter du 1er janvier 2025 (règlement ANC n°2022-06) n'ont pas eu d'incidence significative sur les états financiers de l'entité.

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois commençant le 1^{er} janvier et se terminant le 31 décembre.

CNP Assurances est l'entité consolidante du groupe CNP Assurances, regroupant CNP Assurances et ses filiales.

4.1 FONDS PROPRES

4.1.1 Capitaux propres

Les frais d'augmentation de capital sont imputés sur la prime d'émission.

Les entreprises françaises d'assurances sont tenues de constituer dans leurs comptes annuels une réserve de capitalisation en vue de maintenir leurs revenus financiers obligataires relevant de l'article R. 343-9, indépendamment des plus ou moins-values réalisées. Cette réserve, constituée en franchise d'impôt jusqu'au 1^{er} janvier 2010, était alimentée par les plus-values réalisées sur les cessions d'obligations et reprise symétriquement en cas de réalisation de moins-values sur ce type d'actifs. Depuis le 1er janvier 2010, les versements et prélèvements à la réserve de capitalisation en cas de plus ou moins-values de réalisation sont effectués nets de l'effet d'impôt à payer.

4.1.2 Actions propres

Les actions propres détenues par CNP Assurances sont inscrites dans le poste « autres actifs ».

4.2 ACTIFS INCORPORELS

Pour l'évaluation et la comptabilisation de ses actifs incorporels, qu'il s'agisse des travaux d'intégration nécessaires pour la mise en place des progiciels métiers ou des licences achetées, CNP Assurances applique dans ses comptes annuels le livre I titre II chapitre I section 3 du règlement 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

La durée d'amortissement correspond à la meilleure estimation de la durée d'utilité pour l'entreprise. Elle est de cinq ou huit ans.

Les amortissements relatifs aux logiciels développés en interne sont pratiqués à compter de la date réelle de mise en exploitation du logiciel. Les licences sont amorties à compter de leur date d'acquisition.

Les actifs qui ne sont plus utilisés par l'entreprise sont mis au rebut.

4.3 OPERATIONS DE PLACEMENT

4.3.1 Évaluation

Les placements sont évalués à leur valeur historique d'acquisition, nette de frais d'acquisition à l'exception :

- des placements affectés à des contrats libellés en unités de compte qui font l'objet d'une réévaluation à leur valeur de réalisation au jour de l'inventaire, conformément à l'article 222-5 du règlement n°2015-11 de l'ANC du 26 novembre 2015. Les engagements techniques relatifs à ces contrats sont réestimés corrélativement ;
- des placements réévalués dans le cadre de régimes légaux.

Placements immobiliers

Conformément au règlement 2014-03 de l'Autorité des normes comptables du 5 juin 2014, CNP Assurances enregistre les immeubles par composant sur la base du coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Les frais financiers liés à la construction des immeubles sont enregistrés en charges.

CNP Assurances a défini cinq catégories principales de composants :

- terrain ;
- gros œuvre, structures et charpentes ;
- façade et toiture ;
- agencements ;
- installations générales techniques.

Les dépenses d'entretien sont immobilisées par composant, sous réserve que des avantages économiques futurs en soient attendus et qu'elles puissent être estimées de façon fiable.

Les frais directement attribuables à l'acquisition des immeubles sont inclus dans le coût historique de l'immeuble et intégralement affectés au composant gros œuvre.

Les revenus locatifs courus sont enregistrés au compte de résultat.

Pour déterminer la ventilation par composant du coût amorti de chaque immeuble, une approche forfaitaire a été retenue consistant à définir des pourcentages de ventilation forfaitaire des catégories de composants observées sur des immeubles de référence (huit catégories) :

- habitations « haussmannien » ;
- habitations « intermédiaire et récent » ;
- bureaux « ancien » ;
- bureaux « intermédiaire et récent » ;
- centres commerciaux et cinémas ;
- locaux d'activité ;
- Immeubles de Grande Hauteur « habitation » ;
- Immeubles de Grande Hauteur « bureaux ».

Les pourcentages de composants correspondent à la moyenne observée sur les immeubles de référence pour chacune des huit catégories.

Les agencements ont été réaffectés par composant compte tenu de leurs poids peu significatifs.

Placements actions

Les actions sont enregistrées à leur prix d'achat hors frais et leurs revenus sont comptabilisés en résultat à leur date de mise en paiement, hors avoir fiscal qui est déduit de la charge d'impôt sur le bénéfice.

Obligations, prêts et titres assimilés

Les obligations et autres valeurs à revenu fixe sont enregistrées à leur prix d'achat diminué des revenus courus. Les revenus courus à la date de clôture relatifs à ces valeurs sont intégrés au compte de résultat.

La différence entre le prix de remboursement des titres et leur prix d'achat hors coupon couru fait l'objet d'un étalement sur la durée résiduelle des titres pour l'ensemble des portefeuilles. Cette modalité est appliquée, que la différence soit positive ou négative. Le calcul de l'étalement est effectué de façon actuarielle pour les titres à taux fixe et de façon linéaire pour les titres à taux variable.

En application de l'article 122-1 du règlement n° 2015-11 de l'ANC du 26 novembre 2015, ce calcul est effectué pour l'ensemble des valeurs amortissables, qu'elles soient classées en R. 343-9 ou en R. 343-10 du code des assurances.

Titres prêtés ou mis en pension

Les titres prêtés ou mis en pension restent à l'actif du bilan pendant toute la durée de l'opération dans un sous compte des placements correspondants. Les dettes relatives aux titres prêtés ou mis en pension sont enregistrées et présentées distinctement au bilan dans la rubrique « autres emprunts, dépôts et cautionnement reçus ».

Titres pris en pension

Les créances relatives aux titres pris en pension sont enregistrées au bilan au poste « Autres placements ».

4.3.2 Amortissement des immeubles

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire sur la base du coût d'acquisition ou de production, sous déduction le cas échéant d'une valeur résiduelle.

Les valeurs résiduelles sont considérées comme nulles en raison de la difficulté pour un bien immobilier de déterminer de manière fiable une valeur résiduelle.

La durée d'amortissement est fondée sur la durée d'utilité estimée des différents composants, à l'exception des terrains qui ne sont pas amortissables :

- gros œuvre : 50 ans ;
- façade et toiture 30 ans sauf pour les locaux d'activité, les centres commerciaux et les cinémas : 20 ans ;
- installations générales techniques : 20 ans ;
- agencements : 10 ans.

4.3.3 Dépréciation des immeubles et valeurs mobilières titre par titre

Les provisions pour dépréciation sont constituées en conformité avec le livre I titre II chapitre 3 du règlement n°2015-11 de l'ANC du 26 novembre 2015.

Valeurs mobilières relevant de l'article R. 343-9 du code des assurances

En application de l'article 122-1 du règlement n° 2015-11 de l'ANC du 26 novembre 2015, CNP Assurances apprécie « s'il existe un risque avéré de crédit résultant d'un ou plusieurs événements survenus après la comptabilisation initiale du titre et si la perte de valeur peut être estimée de façon fiable ».

Les titres de dettes classés en R. 343-9 du code des assurances sont provisionnés dès lors qu'un risque avéré de défaut de l'émetteur est identifié. La perte potentielle due à la dégradation du risque émetteur fait l'objet d'une estimation par la Société sur la base d'une analyse multicritère. En cas de retour à meilleure fortune, la provision est reprise à due concurrence de l'amélioration du risque.

Valeurs relevant de l'article R. 343-10 du code des assurances

Les valeurs amortissables visées à l'article R.343-10 du Code des assurances sont provisionnées selon les dispositions prévues par l'article 123-7 du règlement ANC n° 2015-11 du 26 novembre 2015. Le règlement définit le principe général d'une dépréciation différenciée selon l'horizon de détention, en distinguant le risque de crédit des autres risques liés aux évolutions du marché.

Lorsque l'organisme d'assurance a l'intention et la capacité de détenir les valeurs amortissables visées à l'article R.343-10 du Code des assurances jusqu'à leur maturité, les dépréciations à caractère durable s'analysent au regard du seul risque de crédit ; en l'absence de risque avéré, aucune moins-value latente liée à une hausse des taux sans risque n'est provisionnée dans les comptes de l'organisme.

Lorsque l'organisme d'assurance n'a pas l'intention ou la capacité de détenir ces mêmes placements jusqu'à leur maturité, les dépréciations à caractère durable sont constituées en analysant l'ensemble des risques identifiés sur ce placement en fonction de l'horizon de détention considéré.

Immeubles

Les pertes de valeur font l'objet d'une provision pour dépréciation affectant les composants terrain et gros œuvre des immeubles concernés. À chaque clôture, l'existence d'un quelconque indice montrant une perte de valeur est appréciée.

Un des indices est une perte de valeur de l'immeuble de plus de 20 % par rapport à son coût. L'existence d'indications de pertes de valeur conduit CNP Assurances à estimer la valeur recouvrable de l'immeuble concerné.

La valeur recouvrable est égale :

- pour les placements devant être cédés à brève échéance, à la valeur vénale, telle qu'elle ressort de l'expertise obligatoire;
- pour les placements étant conservés, à la valeur d'usage déterminée en fonction des avantages économiques futurs attendus.

Valeurs mobilières relevant de l'article R. 343-10 du Code des assurances

a) Critères de présomption d'une dépréciation à caractère durable

Les critères retenus pour déterminer s'il y a un indice de dépréciation durable sont adaptés en fonction de la nature et du niveau de risque des actifs concernés :

Titres de participation relevant de l'article R. 343-10 du Code des assurances

Est considéré comme indice de dépréciation durable l'existence d'un faisceau d'indices de perte de valeur de la participation, intégrant par exemple des éléments de résultat durablement négatifs ou des données prévisionnelles issues des plans d'activité.

Autres titres non amortissables relevant de l'article R. 343-10 du Code des assurances

L'article 123-10 du règlement n° 2015-11 de l'ANC du 26 novembre 2015 précise qu'un des critères de présomption de dépréciation durable est la baisse significative de la valeur de marché du placement sur une longue période, alors que le marché dans son ensemble se comporte autrement ; les actions françaises dont la moins-value latente calculée par rapport à sa valeur comptable est supérieure à 20 % sont présumées durablement dépréciées. Lorsque les marchés sont très volatils, ce critère est porté de 20 % à 30 %. Ces règles sont transposées autant que de besoin et adaptées aux caractéristiques des placements concernés, notamment pour ce qui concerne les OPCVM et les valeurs étrangères.

Depuis 2012, CNP Assurances a choisi de ramener le critère de présomption de dépréciation à caractère durable à 20 % de moins-value latente. Ce critère s'applique aussi bien aux titres de source française ou étrangère.

Doivent faire également l'objet d'un examen, les titres :

- pour lesquels une provision a déjà été constituée ;
- qui recèlent des indices objectifs permettant de prévoir que l'entreprise ne pourra recouvrer tout ou partie de la valeur comptable du placement ;
- qui ont affiché de manière permanente au cours du dernier semestre une décote d'au moins 30 % en cas de forte volatilité ;
- présentant à la date d'inventaire une décote supérieure à 50 % par rapport à leur prix de revient ou présentant post-clôture des variations anormales, ou encore pour lesquelles CNP Assurances disposerait d'une appréciation défavorable.

Titres amortissables classés en R. 343-10

En application de l'article 123-7 1° du règlement n° 2015-11 de l'ANC du 26 novembre 2015, les valeurs amortissables relevant de l'article R. 343-10 du Code des assurances que CNP Assurances a l'intention et la capacité de détenir jusqu'à leur maturité ont été dépréciées uniquement en cas de risque de crédit avéré.

En application de l'article 123-7 2° du règlement n° 2015-11 de l'ANC du 26 novembre 2015, les valeurs amortissables relevant de l'article R. 343-10 du Code des assurances que CNP Assurances n'a pas l'intention ou n'a pas la capacité de détenir jusqu'à leur maturité, ont été dépréciées en analysant l'ensemble des risques identifiés en fonction de l'horizon de détention envisagé.

b) Montant de la provision pour dépréciation durable

Dans tous les cas, le montant de la provision pour dépréciation durable correspond à la différence entre la valeur au bilan et la valeur recouvrable.

Si la cession est envisagée à court terme, la valeur recouvrable est la valeur de marché.

Dans le cas où la Société a l'intention et la capacité de détenir les placements, en se référant notamment à la stabilité des engagements au passif et à la politique de rotation de l'actif, la valeur recouvrable prendra en compte l'horizon de détention.

La valeur recouvrable des titres de participation prend en compte les spécificités de chaque société notamment en termes de perspectives de résultat et de données prévisionnelles issues des plans d'activité. Elle est établie en fonction de la valeur d'utilité des titres et selon une approche multicritère, dans une approche long terme.

Pour les autres actions et parts d'OPCVM, la valeur recouvrable est établie par référence à la juste valeur appréciée selon une approche multicritère, capitalisée au taux sans risque auquel s'ajoute une prime de risque prudemment estimée (le taux de capitalisation correspondant au taux TME + 500 points de base), ou à défaut la moyenne de marché du dernier mois considéré, sur la durée de détention probable des actifs correspondants. La durée de détention tient compte de la capacité de la Société à conserver ces placements financiers et des intentions de détention de la Société.

CNP Assurances a au 31 décembre 2025 un stock de provision pour dépréciation à caractère durable d'un montant de 824 M€ pour les actions et OPCVM.

4.3.4 Dépréciation globale des immeubles, actions et titres assimilés

Il est constitué une provision pour risque d'exigibilité figurant au passif du bilan.

En application des dispositions de l'article R. 343-5 du code des assurances modifiant certaines règles d'investissement des entreprises d'assurances, cette provision est constituée lorsque la valeur globale d'une part, des actifs amortissables relevant de l'article R. 343-10 du code des assurances que l'entreprise n'a pas l'intention ou n'a pas la capacité de détenir jusqu'à l'échéance et, d'autre part, des actifs non amortissables classés en R. 343-10 est en moins-value latente conformément à l'article R. 343-5 du code des assurances.

CNP Assurances a opté pour l'option d'étalement de la PRE selon les dispositions reprises dans l'article R. 343-6 du code des assurances.

Les hypothèses relatives à l'évaluation de la durée des passifs définie par l'article A. 343-1-2 du code des assurances sont les suivantes : projections année par année des flux de prestations (rachats, rachats partiels et décès) sur une période de 50 années. Les échéances de prestations peuvent être amenées à évoluer pour de multiples raisons, notamment du fait des options de rachats portées par l'assuré. Par ailleurs, aucun effet d'actualisation n'a été pris en compte. La durée a été bornée par huit et arrondie afin d'obtenir un nombre entier.

Sur la base de cette durée, la PRE est étalée sur huit ans. Le report de charge est constaté en produit non technique au crédit du compte de produit non technique « 753 - variation de PRE restant à constater » par le débit du compte « 379 - PRE restant à constater ». Il en est fait mention dans les annexes des états financiers (annexe 5.9).

Conformément à l'article R. 322-6 du code des assurances, le report de charge constitué en vertu de l'article R. 343-6 est déduit du bénéfice distribuable mentionné à l'article L. 232-11 du code de commerce. Il est également déduit du bénéfice défini au deuxième alinéa de l'article L. 232-12 du même code.

Valeur de réalisation

Pour l'application de cette disposition, la valeur de réalisation est évaluée comme suit :

- les valeurs mobilières et titres cotés sont retenus pour le cours moyen calculé sur les 30 derniers jours précédant le jour de l'inventaire ou, à défaut, le dernier cours avant cette date ;
- les actions de SICAV et les parts de FCP sont retenues pour la moyenne des prix de rachat publié au cours des 30 derniers jours précédant le jour de l'inventaire ou, à défaut, le dernier prix de rachat publié avant cette date ;
- la valeur de réalisation des immeubles et des parts de sociétés immobilières non cotées est déterminée sur la base d'une expertise quinquennale effectuée par un expert accepté par la commission de contrôle des assurances. Entre deux expertises, la valeur fait l'objet d'une estimation annuelle certifiée par un expert ; la valeur recouvrable est la plus élevée entre la valeur d'utilité et le prix de vente net déterminé selon l'expertise annuelle à laquelle procède CNP Assurances pour son patrimoine immobilier ;
- les titres non cotés sont retenus pour leur valeur vénale correspondant au prix qui en serait obtenu dans des conditions normales de marché et en fonction de leur utilité pour l'entreprise.

La PRE est calculée sur la base des cours moyens du mois de décembre conformément à l'article R. 343-5 du code des assurances.

Par ailleurs, sont comprises dans la base de calcul de la PRE « les moins-values latentes des opérations sur instruments financiers à terme prévues aux articles R. 332-45 à R. 332-47 ayant comme sous-jacents les actifs mentionnés à l'article R. 343-10 ». Ces moins-values latentes sont prises en compte à hauteur de la partie excédant la valeur des titres ou espèces donnés en garantie. Les

plus-values latentes ne sont prises en compte que si elles sont garanties dans les conditions prévues à l'article R. 332 -56, c'est-à-dire s'il existe une convention-cadre entre l'émetteur et le détenteur de l'IFT avec collatéralisation des plus ou moins-values latentes. Les autres IFT non garantis par un collatéral sont exclus de l'évaluation des plus ou moins-values latentes non couvertes par des provisions.

4.3.5 Cessions et échanges

Les plus et moins-values de cessions sur les placements sont calculées selon le mode FIFO sur la base d'un portefeuille unique conformément à la réglementation.

Elles sont enregistrées au compte de résultat à la date de leur réalisation définitive.

La plus ou moins-value constatée dans le cadre d'une offre publique d'échange est calculée sur la base de l'estimation la plus sûre du titre, qui peut correspondre :

- soit à la moyenne des cours de la société initiatrice de l'offre, sur une période comprise entre la date de lancement de l'offre et la date de l'échéance ;
- soit au cours de Bourse (cours de clôture) de la date de publication des résultats de l'offre par l'autorité compétente.

4.3.6 Allocation des produits financiers

CNP Assurances étant une entreprise mixte, le mécanisme d'allocation et de transfert des produits nets des placements s'effectue de la manière suivante :

- enregistrement au compte de résultat technique vie de la seule rémunération financière des provisions techniques vie ;
- enregistrement au compte de résultat non technique de la rémunération des capitaux propres et de celles des provisions techniques non vie ;
- transfert du compte de résultat non technique au compte de résultat technique non vie de la rémunération des provisions techniques non vie.

4.3.7 Conversion des opérations en devises

CNP Assurances applique les dispositions du titre IV du livre II du règlement n°2015-11 de l'ANC relatif au traitement comptable des opérations réalisées en devises des entreprises régies par le code des assurances.

Sont considérées comme des opérations en devises :

- les charges facturées ou contractuellement libellées en devises ;
- les produits facturés ou contractuellement libellés en devises ;
- les provisions techniques libellées en devises en application de l'article R. 343-2 du code des assurances ;
- les dettes et emprunts de toute nature libellés en devises ;
- les créances et prêts de toute nature libellés en devises ;
- les acquisitions, cessions et autres opérations sur immeubles localisés dans des États où les transactions s'effectuent normalement dans une monnaie autre que l'euro, et sur parts de sociétés immobilières non cotées détenant de tels immeubles, à proportion de la valeur de ces immeubles ;
- les opérations sur titres de créances non amortissables, et titres de propriété ou assimilés autres que les titres de propriétés immobilières mentionnés ci-dessus lorsque la monnaie de négociation n'est pas l'euro ;
- les engagements pris ou reçus lorsque la réalisation de l'engagement constituerait une opération en devises au sens du présent article ;
- les amortissements, dépréciations et provisions ainsi que les remboursements se rapportant à des opérations en devises au sens du présent article.

Ces opérations sont enregistrées dans leur devise de négociation ou de règlement dans chacune des comptabilités devises (utilisation d'une comptabilité plurimonnaire), conformément à l'article 241-2 du règlement de l'ANC n° 2015-11.

CNP Assurances applique l'article 241-5 de ce même règlement et distingue :

- les opérations portant sur des actifs ou passifs générant une position de change dite « structurelle » concernant principalement en assurance et réassurance les titres de participations stratégiques négociés en devises, les dotations en devises aux succursales et le financement en devises de ces titres et dotations. Ces éléments ne sont pas destinés à être réalisés, par conséquent leur valorisation ne doit pas être affectée par la volatilité des cours de change ;
- les opérations générant une position de change dite « opérationnelle » concernent les autres opérations en devises. Ces éléments opérationnels représentent des expositions en devises assumées par l'entreprise dans son exploitation courante, à court ou moyen terme, donc soumis à la volatilité des cours de change.

En outre, des comptes distincts de positions de change sont utilisés, dans le bilan et le hors-bilan et pour chaque devise pour d'une part, les positions de change structurelles et d'autre part, pour les positions de change opérationnelles.

À l'inventaire, les comptes en devises sont convertis en euros, au cours de change au comptant constatés à la date de clôture des comptes ou à la date antérieure la plus proche.

Les différences de conversion sur les positions structurelles, évaluées par différence entre le cours de change de la devise concernée au jour de l'opération (cours historique) et le cours de clôture, sont constatées au bilan et au hors-bilan.

Les différences de change sur les positions de change opérationnelles sont constatées en résultat de change (compte 665 « Pertes de change » ou 765 « Profits de change »).

Conformément à l'article 241-6, les différences latentes de change opérationnelles de CNP Assurances au 31 décembre 2025 ont été comptabilisées par résultat.

4.3.8 Instruments financiers à terme

CNP Assurances utilise des instruments financiers à terme négociés de gré à gré ou sur des marchés organisés, dans le cadre de la gestion de son exposition financière. Ces produits sont utilisés uniquement dans des stratégies de macrocouverture.

CNP Assurances applique le règlement 2002-09 du CRC relatif aux instruments financiers à terme depuis le 1^{er} janvier 2003.

Les stratégies mises en place permettent notamment de gérer l'exposition aux risques de :

- taux d'intérêt sur le portefeuille obligataire et sur les contrats d'assurance à rendement minimum garanti ;
- baisse des actions ;
- change.

Risque de taux

Les instruments de couverture sont :

- des options sur les taux d'intérêt du type *cap* ou *floor* qui prennent de la valeur en phase de baisse des taux (*floors*) ou de hausse des taux (*caps*) ;
- des options de vente d'obligation qui se valorisent en corrélation avec la baisse de cours de l'obligation.

Risque de *spread* de crédit

Afin de se protéger contre une dégradation importante des *spreads* de crédit, CNP Assurances a mis en place une couverture partielle par l'achat d'options sur CDS indices.

Ces instruments permettent de compenser la baisse de valeur des obligations à taux fixes détenues dans les portefeuilles.

Couverture du risque de baisse des actions

CNP Assurances a mis en place une couverture partielle de son portefeuille action par des options qui se valorisent en corrélation avec la baisse du marché actions.

Compte tenu des masses et des enjeux financiers en résultant, les couvertures partielles du portefeuille de CNP Assurances sont réalisées de manière dynamique en profitant d'opportunités de marché et en recherchant une optimisation du coût global du dispositif.

Couverture du risque de change

CNP Assurances a mis en place une stratégie de couverture du risque de change :

- sur le réal brésilien pour couvrir le résultat de l'année de Caixa Seguros Holding ;
- sur le réal brésilien pour couvrir les actifs de la participation CNP Assurances Participações LTDA détenue par CNP Assurances ;
- sur le dollar lors de l'émission en 2016 et en 2021 de dettes subordonnées perpétuelles libellée dans cette devise.

Traitement comptable

L'ensemble des IFT en cours à la clôture de l'exercice est pris en compte dans l'état récapitulatif des placements fourni dans l'annexe aux comptes annuels. Dans l'état récapitulatif, les IFT liés à des placements sont rattachés aux placements concernés par la stratégie.

En l'absence de transfert en pleine propriété, les titres donnés ou reçus en garantie sont évalués en valeur de réalisation dans le tableau des engagements donnés ou reçus.

La valeur temps et la valeur intrinsèque de la prime initiale ne sont pas isolées, quel que soit le type d'IFT.

Stratégie d'investissement ou de désinvestissement

La prime correspondant à la valeur intrinsèque et à la valeur temps est portée en compte de régularisation jusqu'au débouclage de la stratégie. Par exception, pour les contrats garantissant un taux plancher ou plafond, la prime est étalée sur la durée de vie de l'instrument.

Les liquidations de marges créditrices ou débitrices, les autres flux périodiques et les soultes sont maintenues en compte de régularisation sur la durée de vie de la stratégie.

Au dénouement de la stratégie, le solde du compte de régularisation ou le résultat dégagé sur l'IFT sont intégrés au prix d'achat des placements acquis ou au prix de vente des placements cédés.

Stratégie de rendement

Les charges et les produits relatifs aux instruments financiers à terme, qu'ils aient été perçus ou réglés ou qu'ils soient latents, sont

inscrits en résultat de façon échelonnée sur la durée prévue de la stratégie en tenant compte du rendement effectif de l'instrument. Néanmoins, il a été procédé à un étalement linéaire car les résultats issus de cet étalement ne diffèrent pas de façon significative des calculs effectués sur la base du taux de rendement effectif.

Les résultats sur les stratégies de rendement sont appréhendés sur la durée de vie de l'IFT, les éventuels flux résiduels sont pris en résultat au dénouement.

4.4 ACTIFS CORPORELS

Les immobilisations corporelles sont principalement constituées de matériel bureautique et informatique et d'installations diverses.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition et amorties sur la durée estimée de leur utilité pour l'entreprise. Les durées d'utilité estimées vont de trois ans pour le matériel informatique à dix ans pour les agencements, aménagements et installations.

4.5 ASSURANCE VIE ET CAPITALISATION

4.5.1 Primes

Les primes des contrats en vigueur durant l'exercice sont prises en compte dans les produits, sous réserve de la correction suivante : les primes à émettre font l'objet d'une estimation pour la part acquise à l'exercice.

4.5.2 Provisions techniques et mathématiques

Concernant les contrats comportant la couverture du risque décès, la provision constituée contient la quote-part de primes émises et non acquises à la période inventoriée.

Les **provisions mathématiques de primes des contrats en unités monétaires (euros)** correspondent à la différence de valeur actuelle des engagements de l'assureur et de l'assuré.

Les taux d'actualisation doivent être au plus égaux à ceux retenus pour le tarif et en utilisant les tables de mortalité réglementaires ou les tables d'expérience si elles sont plus prudentes. Par ailleurs, CNP Assurances peut avoir recours à la faculté d'étalement du changement de table prévu par les textes ; l'effet du changement de table n'est pas systématiquement affecté au contrat.

La **provision globale de gestion**, mentionnée à l'article R. 343-3.4 du code des assurances, est destinée à provisionner l'engagement pris par l'assureur de garantir la gestion de ses contrats jusqu'à leur terme, dans le cadre d'hypothèses conformément aux dispositions de l'article 142-6 du règlement de l'ANC n°2015-11.

Cette provision est déterminée par un calcul prospectif des coûts de gestion qui ne peuvent être financés par la marge administrative et financière. Elle est calculée par ensemble homogène de contrats. Ce calcul repose principalement sur les profils assurés, les caractéristiques des contrats et des hypothèses déterminées sur un historique récent telles que les coûts, les rachats et la production financière.

Au 31 décembre 2025, le montant de la provision globale de gestion pour les contrats épargne retraite s'élève à 157 M€.

La **provision pour sinistres à payer** comprend les sinistres et capitaux échus restant à payer à la fin de la période.

Les **provisions pour frais de gestion des sinistres (PFGS)** correspondent aux frais qui seront engagés lors du règlement des sinistres, qu'ils soient internes à la compagnie d'assurances ou relevant d'une délégation de gestion.

Si lors de l'inventaire, le taux de rendement réel des actifs diminué d'un cinquième, est inférieur au quotient du montant total des intérêts garantis des contrats par le montant moyen des provisions mathématiques constituées, la provision pour aléas financiers est dotée en application de l'article R. 343-3. 5 du code des assurances et de l'article 142-8 du règlement de l'ANC n° 2015-11.

Une **provision pour égalisation** est constituée afin de faire face aux fluctuations de sinistralité afférentes aux opérations d'assurance de groupe contre le risque décès.

Les **provisions mathématiques des contrats exprimés en unités de compte** sont évaluées sur la base des actifs servant de support à ces contrats. Les gains ou pertes résultant de la réévaluation de ces derniers sont portés au compte de résultat afin de neutraliser l'impact de la variation des provisions techniques.

Les entreprises d'assurance sur la vie ou de capitalisation doivent faire participer les assurés aux bénéfices techniques et financiers qu'elles réalisent, dans les conditions prévues, d'une part par les conditions contractuelles et, d'autre part par la réglementation. Celle-ci fixe un montant minimal de participation aux bénéfices à attribuer par l'entreprise au titre de chaque exercice. Ce montant minimal est égal au solde créditeur du compte de participation aux résultats déterminé conformément à l'article A.132-11 du Code des assurances, diminué du montant des intérêts crédités aux provisions mathématiques.

Le montant de participation aux bénéfices peut être affecté directement aux provisions mathématiques ou porté, partiellement ou totalement, à la provision pour participation aux bénéfices. Les sommes portées à cette provision sont affectées aux provisions mathématiques ou versées aux souscripteurs au cours des huit exercices suivants celui au titre duquel elles ont été dotées.

Par ailleurs, le montant total de participations aux bénéfices garanti par l'entreprise doit être inférieur à un plafond calculé comme la différence, lorsqu'elle est positive, entre :

- 80 % du produit de la moyenne des taux de rendement des actifs de l'entreprise, calculée pour les deux derniers exercices, par les provisions mathématiques des contrats, et
- la somme des intérêts techniques attribués, lors de l'exercice précédent, aux contrats mentionnés ci-dessus (Code des assurances, article A. 132-3).

Lorsqu'une rémunération excédant le taux minimal garanti, fondée sur les résultats de la gestion technique et financière, est due aux assurés, et qu'elle n'a pas été distribuée aux assurés au cours de la période, son montant figure dans la provision pour participation aux bénéfices.

4.6 ASSURANCE INVALIDITE ACCIDENT MALADIE

Les primes sont enregistrées nettes de taxes et d'annulations. Le chiffre d'affaires correspond aux primes acquises à la période, qui sont déterminées en tenant compte :

- d'une estimation des primes restant à émettre à la clôture de la période ;
- de la variation de la provision pour primes non acquises (qui correspond à la quote-part des primes émises et non acquises à la période).

Une **provision pour risques croissants** est constituée pour couvrir les écarts temporels existant entre la période de mise en jeu de la garantie et son financement par les primes d'assurance.

Au 31 décembre 2025, les provisions pour risques croissants s'élèvent à 141 M€ pour les contrats emprunteur. Le calcul de cette provision est réalisé de façon prospective par différence de la valeur actuelle des engagements futurs de l'assureur et de l'assuré, aux taux techniques réglementaires, et intègre des lois d'expérience biométriques (incidence et/ou maintien décès et arrêt de travail) et comportementales (rachat), construites à partir des données historiques des portefeuilles.

Concernant les contrats dépendance en viager, les provisions pour risques croissants s'élèvent à 562 M€ au 31 décembre 2024. Le calcul de cette provision est réalisé par différence de la valeur actuelle des engagements futurs de l'assureur et de l'assuré. Ce calcul s'appuie en particulier sur les lois d'expérience biométriques (incidence et maintien en dépendance) construites sur l'historique du portefeuille, des lois réglementaires sur le décès et un taux d'actualisation évalué sur la base de la structure d'actif en représentation de ces engagements.

Une **provision pour égalisation** est constituée afin de faire face aux fluctuations de sinistralité afférentes aux opérations d'assurance de groupe contre les risques de dommages corporels.

Une **provision mathématique des rentes** représente la valeur actuelle des engagements de l'entreprise concernant les rentes d'incapacité et d'invalidité et accessoires de rentes mis à sa charge, à l'égard de tiers victimes d'accidents.

Les sinistres sont enregistrés dans la période de survenance sur la base des déclarations reçues, ou selon des estimations, lorsqu'ils ne sont pas encore connus.

L'évaluation des provisions de sinistres est fondée sur la valeur estimée des dépenses prévisibles nettes d'éventuels recours à recevoir.

Les frais de gestion des dossiers de sinistres sont provisionnés d'après un taux calculé en fonction des coûts réels.

4.7 REASSURANCE

4.7.1 Cessions

Les primes, sinistres et provisions sont enregistrés bruts de cession en réassurance. Les opérations cédées sont déterminées pour chaque élément concerné et comptabilisées en conformité avec les termes des différents traités et en utilisant les mêmes règles de comptabilisation et d'évaluation que celles qui s'appliquent aux éléments bruts.

4.7.2 Acceptations

Les acceptations en réassurance sont enregistrées d'après les éléments transmis par les cédants ou en l'absence d'informations suffisantes d'après une estimation des comptes non reçus. Lorsque l'existence d'une perte sur les acceptations en réassurance est connue, celle-ci est provisionnée pour son montant prévisible.

4.8 COMPTES DE TIERS ET DE REGULARISATION

Ces comptes sont alimentés conformément au Chapitre IV du Titre III du livre III du règlement n°2015-11 de l'ANC du 26 novembre 2015 relatif aux comptes annuels des entreprises d'assurances. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur

d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable.

4.9 AVANTAGES AU PERSONNEL

CNP Assurances provisionne la totalité de ses avantages au personnel.

Les avantages à court terme sont les avantages qui sont dus intégralement dans les 12 mois suivant la fin de l'exercice au cours duquel les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Il s'agit donc principalement des éléments de salaires, cotisations de sécurité sociale, primes, bonus, congés payés et des avantages non monétaires (assistance médicale, logement, voiture et biens et services gratuits ou subventionnés).

4.9.1 Compte épargne-temps et plan d'épargne pour la retraite collective

Les salariés de CNP Assurances bénéficient du dispositif de compte épargne-temps (CET). Ce dispositif d'aménagement du temps de travail permet aux collaborateurs d'accumuler des droits à congé rémunéré ou de bénéficier d'une rémunération immédiate ou différée, en contrepartie des périodes de congés ou de repos non prises.

Les accords d'entreprise prévoient que le CET peut alimenter le plan d'épargne pour la retraite collectif (PERCO) avec abonde ment de l'employeur.

4.9.2 Indemnités de fin de carrière et médailles du travail

Les engagements au titre des indemnités de fin de carrière et des gratifications pour médaille du travail sont évalués selon la méthode des unités de crédit projetées et entièrement comptabilisés au bilan.

4.9.3 Détermination du taux d'actualisation

Le taux d'actualisation est déterminé selon le taux des obligations *corporate* de haute qualité, dès qu'un marché actif existe, et en fonction de la durée des engagements.

4.9.4 Mode de comptabilisation

Les écarts actuariels des avantages à long terme sont reconnus en résultat.

La charge actuarielle comptabilisée au compte de résultat sur l'exercice en cours comprend deux éléments :

- un élément de frais généraux égal au coût des services rendus au cours de l'exercice, au coût des services passés et aux écarts actuariels ;
- un élément de frais financier égal au coût financier, au rendement attendu des actifs du régime.

4.9.5 Engagements de retraite et avantages similaires

La valeur comptable des engagements de retraite et avantages similaires de CNP Assurances au 1er janvier 2025 s'élevait à 222,6 M€ et atteint une valeur de 228,1 M€ au 31 décembre 2025.

Les indemnités versées en 2025 s'élèvent à 9,1 M€.

Au cours de l'exercice 2025, une provision de 14,6 M€ a été constituée.

4.10 FRAIS D'ACQUISITION ET DE GESTION

Les charges techniques sont classées par destination :

- les frais de gestion de sinistres et de règlements des prestations comprennent le coût des services qui règlent les sinistres, les rachats, les capitaux échus et les rentes ;
- les frais d'acquisition des contrats incluent l'ensemble des charges de nature commerciale, logistique, administrative exposées en vue de la production des nouveaux contrats ;
- les frais d'administration incluent les coûts de gestion courante des contrats en portefeuille ;
- les charges de placement comprennent les coûts de gestion interne et externe, ainsi que les charges de nature financière ;
- les autres charges techniques correspondent à des charges de structure ne pouvant être affectées de façon rationnelle aux autres destinations.

Les charges non techniques sont celles qui se rapportent à des activités sans lien technique avec l'activité d'assurance.

L'enregistrement et l'affectation des charges :

- les frais d'exploitation sont initialement enregistrés par nature et centre de responsabilité avant d'être réaffectés par destination ;
- les règles d'affectation vers les destinations sont définies en fonction de l'activité rattachée au centre de responsabilité.

Une affectation par destination est réalisée :

- directement lorsque la nature de l'activité le prévoit (acquisition d'affaires nouvelles, gestion des sinistres...) ;
- indirectement sur la base de relevés d'activités ou de clés statistiques adaptées.

4.11 PROVISION TECHNIQUE SPECIALE COMPLEMENTAIRE DU REGIME L. 441-1

CNP Assurances est assureur d'un régime de retraite en points régis par l'article L. 441-1 du code des assurances. L'article R. 441-21 du code des assurances dispose que l'assureur calcule chaque année le montant de la provision mathématique théorique (PMT) qui serait nécessaire pour assurer le service des rentes viagères immédiates et différées sur la base de la valeur de service à la date de l'inventaire.

Selon l'article R. 441-7 du code des assurances la provision technique spéciale (PTS) est déterminée :

- en ajoutant à la provision technique spéciale d'ouverture :
 - les cotisations versées, nettes des chargements inclus dans les cotisations et de taxes,
 - la totalité des produits et charges financiers générés par les actifs affectés à la provision technique spéciale ;
- en prélevant :
 - les prestations servies,
 - les chargements de gestion.

S'agissant de la provision technique spéciale complémentaire (PTSC), le ratio qui permet de déterminer la nécessité ou non de constater cette provision, prend en compte, au numérateur, les plus ou moins-values latentes nettes sur les actifs affectés à la PTS.

Ces textes introduisent également une provision technique spéciale de retournement (PTSR). Selon le code des assurances ces régimes pourront désormais baisser la valeur de service du point et devront en préciser les modalités d'application dans leur convention. À l'heure actuelle les conditions générales des contrats de CNP Assurances ne prévoient pas cette possibilité de baisse de la valeur de service.

Ces provisions sont inscrites au sein de la comptabilité auxiliaire d'affectation en application de l'article R. 441-12 du code des assurances.

4.12 PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

Conformément au règlement comptable, le Groupe comptabilise des passifs lorsque celui-ci a une obligation à l'égard d'un tiers, et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Ces passifs sont comptabilisés pour le montant correspondant à la meilleure estimation à date d'établissement des comptes de la sortie de ressources nécessaire à l'extinction de cette obligation.

4.13 FISCALITE

4.13.1 Régime fiscal

CNP Assurances fait partie du périmètre d'intégration fiscale de la Poste au même titre que les entités suivantes CNP Caution, CNP Retraite, CICOGE, AEP3, AEP4, Assurimmeuble, Pyramides 2, Ecureuil Vie Investment, 270 Investments, US Real Estate EVJ, US real Estate 270, PIAL 34, Passage du Faidherbe, Yellowalto, FPIP, Foncière HID, Pierre et Surène, 23-25 Marignan, 36 Marbeuf, 46 Kleber, 46 Kleber Holding, Infra Invest France, Ybry Pont de Neuilly, Geosud, Friedensallée, Montparvie IV, Montparvie V, QIS, LYFE, Le Square, 201 Investments, 204 Investments, Sogestop K, Sogestop L, Filassistance International, Assuristance, Filassistance Solutions, Diwise, Assurbail Patrimoine, CNP assurances Holding, CNP Assurances Prévoyance, CNP Assurances IARD, Montparvie VIII et FLEX Conseil et services.

La Poste, société de tête redevable de l'impôt sur les sociétés vis-à-vis du Trésor.

4.13.2 Impôt différé

CNP Assurances n'enregistre pas de provision pour impôt différé dans ses comptes annuels.

4.14 CONSOLIDATION

Les comptes de CNP Assurances, en tant que société mère, sont consolidés dans les comptes du groupe CNP Assurances et ses filiales par intégration globale.

Les comptes de CNP Assurances sont consolidés dans le groupe CNP Assurances par intégration globale, CNP Assurances Holding étant la société mère.

Note 5 | Postes du bilan

5.1 ÉVOLUTION DES ACTIFS INCORPORELS, CONSTRUCTIONS, TITRES DE PROPRIÉTÉ SUR LES ENTREPRISES LIÉES ET CELLES AVEC LESQUELLES EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

Montants bruts (en milliers d'euros)	Valeur brute au début de l'exercice	Acquisitions	Cessions	Transferts	Valeur brute à la fin de l'exercice
Actifs incorporels	357 123	15 121	0	0	372 243
Logiciels	357 123	15 121	0		372 243
Terrains et constructions	13 681 380	832 339	1 090 268	0	13 423 451
Terrains forestiers	108 974	2 782	752		111 004
Immeubles bâtis	112 421	72	39 574	1 875	74 795
Parts et actions de sociétés immobilières non cotées	13 450 612	825 640	1 042 695	0	13 233 557
Placements immobiliers en cours	9 373	3 845	7 247	-1 875	4 095
Placements dans les entreprises liées et avec lesquelles il existe un lien de participation	21 472 807	629 664	1 584 820	-28 621	20 489 031
Placements dans les entreprises liées	15 361 884	424 073	1 001 432	52 207	14 836 732
Placements dans les entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6 110 923	205 591	583 387	-80 828	5 652 299
TOTAL GÉNÉRAL	35 511 310	1 477 125	2 675 088	-28 621	34 284 725

Amortissements et provisions (en milliers d'euros)	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Transferts	Valeur brute à la fin de l'exercice
Amortissements des logiciels	306 236	17 642	0		323 878
Amortissements des immeubles	42 139	3 465	18 032		27 572
Provisions pour dépréciation des terrains	934	597	16		1 515
Provisions pour dépréciation des immeubles	0				0
Provisions sur participations immobilières	791 272	67 916	130 846	0	728 342
Provisions sur entreprises liées	134 199	52 245	12 063	0	174 381
Provisions sur autres participations	32 990	12 504	14 537	0	30 957
TOTAL GÉNÉRAL	1 307 770	154 369	175 494	0	1 286 646

Montants nets (montants bruts moins amortissements et provisions) (en milliers d'euros)	Valeur nette au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Transferts	Valeur nette à la fin de l'exercice
Actifs incorporels	50 887	-2 521	0	0	48 365
Logiciels	50 887	-2 521	0	0	48 365
Terrains et constructions	12 847 035	760 361	941 375	0	12 666 022
Terrains forestiers	108 040	2 185	735	0	109 489
Immeubles bâtis	70 283	-3 393	21 542	1 875	47 223
Parts et actions de stés immobilières non cotées	12 659 340	757 725	911 850	0	12 505 215
Placements immobiliers en cours	9 373	3 845	7 247	-1 875	4 095
Placements dans les entreprises liées et avec lesquelles il existe un lien de participation	21 305 618	564 915	1 558 220	-28 621	20 283 693
Placements dans les entreprises liées	15 227 685	371 829	989 370	52 207	14 662 351
Placements dans les entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6 077 933	193 087	568 850	-80 828	5 621 342
TOTAL GÉNÉRAL	34 203 539	1 322 756	2 499 594	-28 621	32 998 079

5.2 PLACEMENTS

5.2.1 État récapitulatif des placements

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeur brute au bilan	Valeur nette au bilan *	Valeur de réalisation
I - Placements (détail des postes 3 & 4 du bilan)			
1) Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	13 422 007	12 669 408	15 134 969
IFT stratégies d'investissement ou de désinvestissement	0	0	0
IFT stratégies de rendement	0	0	0
2) Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	39 286 597	38 465 898	47 983 949
IFT stratégies d'investissement ou de désinvestissement	0	0	0
IFT stratégies de rendement	879 634	615 671	555 277
3) Parts d'OPCVM (autres que celles visées en 4)	23 569 180	23 223 984	30 063 394
IFT stratégies d'investissement ou de désinvestissement	0	0	0
IFT stratégies de rendement	0	0	0
4) Parts d'OPCVM détenant exclusivement des titres à revenu fixe	14 691 667	14 691 265	15 426 694
IFT stratégies d'investissement ou de désinvestissement	0	0	0
IFT stratégies de rendement	0	0	0
5) Obligations et autres titres à revenu fixe	186 228 128	187 779 570	168 533 744
IFT stratégies d'investissement ou de désinvestissement	0	0	0
IFT stratégies de rendement	355 435	158 551	113 107
6) Prêts hypothécaires	0	0	0
IFT stratégies d'investissement ou de désinvestissement	0	0	0
IFT stratégies de rendement	0	0	0
7) Autres prêts et effets assimilés	0	0	0
IFT stratégies d'investissement ou de désinvestissement	0	0	0
IFT stratégies de rendement	0	0	0
8) Dépôts auprès des entreprises cédantes	705 411	705 411	705 411
9) Dépôts (autres que ceux visés au 8) et cautionnements en espèces et autres placements	219 451	219 451	219 451
10) Actifs représentatifs de contrats en unités de compte	65 185 705	65 185 705	65 185 705
Placements immobiliers	0	0	0
Titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	0	0	0
OPCVM détenant exclusivement des titres à revenu fixe	0	0	0
Autres OPCVM	0	0	0
Obligations et autres titres à revenu fixe	0	0	0
IFT stratégies d'investissement ou de désinvestissement	0	0	0
IFT stratégies de rendement	0	0	0
11) Autres instruments financiers à terme	0	0	0
IFT stratégies d'investissement ou de désinvestissement	0	0	0
IFT stratégies de rendement	0	0	0
IFT autres opérations	0	0	0
12) Total des lignes 1 à 11	344 543 217	343 714 914	343 921 703
a) dont :			
placement évalués selon l'article R. 343-9	184 411 899	185 711 207	166 587 889
placement évalués selon l'article R. 343-10	94 350 349	92 222 739	111 552 845
placement évalués selon l'article R. 343-13	65 185 705	65 185 705	65 185 705
placement évalués selon l'article R. 343-11	595 263	595 263	595 263
b) dont :			
valeurs affectables à la représentation des provisions techniques autres que celles visées ci-dessous	308 819 801	308 975 819	316 210 934
valeurs garantissant les engagements envers les institutions de prévoyance ou couvrant les fonds de placement gérés	0	0	0
valeurs déposées chez les cédants (dont valeurs déposées chez les cédants dont l'entreprise s'est portée caution solidaire)	775 471	775 471	775 471

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeur brute au bilan	Valeur nette au bilan *	Valeur de réalisation
valeurs affectées aux provisions techniques spéciales des autres affaires en France	1 501 776	1 544 050	1 479 361
autres affectations ou sans affectation	33 446 169	32 419 574	25 455 937
c) dont :			
placements et instruments financiers à terme dans l'OCDE	343 688 408	342 893 304	342 333 195
placements et instruments financiers à terme hors OCDE	854 809	821 610	1 588 507
II - Actifs affectables à la représentation des provisions techniques (autres que les placements et la part des réassureurs dans les provisions techniques)			
Intérêts courus et non échus	1 976 119	1 976 119	1 976 119
Banques et chèques postaux	-116 230	-116 230	-116 230
Autres	2 258 015	2 258 015	2 258 015
Total actif affectables à la représentation des provisions techniques	4 117 904	4 117 904	4 117 904
TOTAL GÉNÉRAL	348 661 121	347 832 818	348 039 606
* Dont 824 M€ de provision pour dépréciation durable pour les actions et OPCVM			

5.2.2 Investissements en obligations d'État

<i>(en millions d'euros)</i>	Exposition brute prix de revient ⁽¹⁾
France	48217
Italie	858
Belgique	7919
Espagne	8497
Autriche	2203
Chili	29
Portugal	280
Pays-Bas	1 387
Allemagne	6692
Grèce	6
Grande Bretagne	45
Finlande	541
Pologne	154
Luxembourg	76
Israel	0
Slovénie	103
Japon	45
Nouvelle Zelande	40
Canada	489
Supra	14 308
TOTAL	91 889

(1) Prix de revient net des prises en pension

5.3 CREANCES ET DETTES VENTILEES SELON LEUR DUREE

État des créances (en milliers d'euros)	Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an et 5 ans au plus	À plus de 5 ans
Créances nées d'opérations d'assurance directe	1 762 225	1 615 831	146 395	
Primes restant à émettre	1 092 689	1 092 689		
Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	669 536	523 141	146 395	
Créances nées d'opérations de réassurance	25 038	25 038		
Autres créances	4 852 916	4 852 916		
Personnel	6	6		
État, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques	684 682	684 682		
Débiteurs divers	4 168 228	4 168 228		
Capital appelé non versé	0	0		
TOTAL	6 640 178	6 493 784	146 395	

État des dettes (en milliers d'euros)	Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an et 5 ans au plus	À plus de 5 ans
Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	9 950 694	9 950 694		
Autres dettes	32 842 867	32 752 913	89 954	
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	549 049	548 738	311	
Dettes nées d'opérations de réassurance	484 759	484 759		
Dettes envers des établissements de crédit	406 160	406 160		
Autres dettes	31 402 899	31 313 256	89 643	
<i>Titres de créance négociables émis par l'entreprise</i>				
Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus	11 647 519	11 557 876	89 643	
Personnel	432 137	432 137		
État, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques	862 059	862 059		
Créanciers divers	18 461 185	18 461 185		
TOTAL	42 793 561	42 703 607	89 954	

5.4 PARTICIPATIONS ET ENTREPRISES LIEES

5.4.1 Montant des placements dans les entreprises liées ou avec lesquelles il existe un lien de participation

Libellé	Total 31/12/2025				Entreprises avec un lien de participation				Entreprises liées			
(en milliers d'euros)	Actions	Autres	Dépré- ciations	VNC	Actions	Autres	Dépréc iations	VNC	Actions	Autres	Dépré- ciations	VNC
Sociétés d'assurances												
ARIAL CNP ASSU- RANCES	163 380	0	0	163 380	163 380	0	0	163 380	0	0	0	0
ASSURISTANCE	25 927	0	0	25 927	0	0	0	0	25 927	0	0	25 927
CNP ASSURANCES COMPAÑIA DE SEGU- ROS	20 788	0	0	20 788	0	0	0	0	20 788	0	0	20 788
CNP CAUTION	464 917	0	0	464 917	0	0	0	0	464 917	0	0	464 917
CNP CONSORCIO S.A. ADMINISTRADORA DE CONSORCIOS	5 779	0	0	5 779	0	0	0	0	5 779	0	0	5 779
CNP EUROPE LIFE LIMI- TED	13 526	0	0	13 526	0	0	0	0	13 526	0	0	13 526
CNP LUXEMBOURG	38 800	0	0	38 800	0	0	0	0	38 800	0	0	38 800
CNP PARTICIPACOES EM SEGUROS LTDA	37 887	0	0	37 887	37 887	0	0	37 887	0	0	0	0
CNP RETRAITE	2 400 249	0	0	2 400 249	0	0	0	0	2 400 249	0	0	2 400 249
CNP SANTANDER INSU- RANCE EUROPE DAC	146 365	0	0	146 365	0	0	0	0	146 365	0	0	146 365
CNP SANTANDER INSU- RANCE LIFE DAC	248 231	0	85 150	163 081	0	0	0	0	248 231	0	85 150	163 081
CNP SANTANDER INSU- RANCE SERVICES IRE- LAND LIMITED	2 400	0	0	2 400	0	0	0	0	2 400	0	0	2 400
CNP SEGUROS HOL- DING BRASIL S.A.	141 145	0	0	141 145	0	0	0	0	141 145	0	0	141 145
CREDICOOP AFAVyDC	7 460	0	7 460	0	7 460	0	7 460	0	0	0	0	0
ECUREUIL VIE DÉVE- LOPPEMENT	18	0	0	18	18	0	0	18	0	0	0	0
ODONTO EMPRESAS CONVENIOS DENTA- RIOS LTDA	13 029	0	10 955	2 075	0	0	0	0	13 029	0	10 955	2 075
Sous-total	3 729 900	0	103 565	3 626 336	208 745	0	7 460	201 285	3 521 155	0	96 105	3 425 050
Autres sociétés												
201 INVESTMENTS	50 050	35 000	0	85 050	0	0	0	0	50 050	35 000	0	85 050
204 INVESTMENTS	20 000	0	0	20 000	0	0	0	0	20 000	0	0	20 000
270 INVESTMENTS	225 573	580 050	0	805 623	0	0	0	0	225 573	580 050	0	805 623
ADAGIA CAPITAL EU- ROPE - SHARP 1 S.L.P.	15 093	0	0	15 093	15 093	0	0	15 093	0	0	0	0
ADAGIA CAPITAL EU- ROPE - TECHNOFLEX 1 S.L.P.	15 188	0	0	15 188	15 188	0	0	15 188	0	0	0	0
AEAM DUTCH MORT- GAGE FUND 2	1 411 874	0	0	1 411 874	1 411 874	0	0	1 411 874	0	0	0	0
ALLIANZ EUROPEAN PRIVATE CREDIT FUND II	49 075	0	0	49 075	49 075	0	0	49 075	0	0	0	0
ALLIANZ EUROPEAN PRIVATE CREDIT FUND III	35 609	0	0	35 609	35 609	0	0	35 609	0	0	0	0
ALLIANZ IMPACT PRI- VATE CREDIT S.A., SI- CAV-RAIF	10 999	0	0	10 999	10 999	0	0	10 999	0	0	0	0
ALPINVEST FEEDER (EURO) V C.V.	18 761	0	10 547	8 213	0	0	0	0	18 761	0	10 547	8 213
ALPINVEST SECONDA- RIES FUND LUX EURO MASTER VI	30 744	0	108	30 636	30 744	0	108	30 636	0	0	0	0
AMUNDI LCL SENIOR SECURED MIDCAP LOANS	24 394	0	0	24 394	24 394	0	0	24 394	0	0	0	0
ARDIAN EXPANSION FUND V SKY CO-INVEST	2 375	0	0	2 375	0	0	0	0	2 375	0	0	2 375
ASSUREURS – CAISSE DES DÉPÔTS RELANCE DURABLE FRANCE – LBPAM	37 546	0	0	37 546	0	0	0	0	37 546	0	0	37 546

Libellé	Total 31/12/2025				Entreprises avec un lien de participation				Entreprises liées			
(en milliers d'euros)	Actions	Autres	Dépré- ciations	VNC	Actions	Autres	Dépréc iations	VNC	Actions	Autres	Dépré- ciations	VNC
AVIVA INVESTORS AL- TERNATIVES FCP RAIF - AVIVA INVESTORS EU- ROPEAN INFRASTRUC- TURE DEBT STRATEGY	12 005	0	0	12 005	12 005	0	0	12 005	0	0	0	0
AVIVA INVESTORS EU- ROPEAN SECONDARY INFRASTRUCTURE CREDIT	27 540	0	0	27 540	27 540	0	0	27 540	0	0	0	0
AXA IM InMOTION RCF FUND III SCA SICAV- RAIF	502	0	0	502	502	0	0	502	0	0	0	0
BLUE LIKE AN ORANGE SUSTAINABLE CAPITAL LATIN AMERICA FUND I	8 836	0	0	8 836	8 836	0	0	8 836	0	0	0	0
BNP PARIBAS EURO- PEAN SME DEBT FUND	13 266	0	0	13 266	13 266	0	0	13 266	0	0	0	0
BNP PARIBAS EURO- PEAN SME DEBT FUND 2	49 458	0	0	49 458	49 458	0	0	49 458	0	0	0	0
BNP PARIBAS GLOBAL SENIOR CORPORATE LOANS	45 940	0	4 943	40 997	45 940	0	4 943	40 997	0	0	0	0
BNP PARIBAS NOVO 2018	6 641	0	0	6 641	6 641	0	0	6 641	0	0	0	0
BRIDGE EUROPE 2023 SENIOR	26 207	0	0	26 207	26 207	0	0	26 207	0	0	0	0
CARTERA PBTAMSI	1 275	0	0	1 275	1 275	0	0	1 275	0	0	0	0
CETP V PARTICIPA- TIONS S.à.r.l., SICAR (CIRIL GROUP)	15 000	0	0	15 000	0	0	0	0	15 000	0	0	15 000
CIC DEBT FUND 4	65 080	0	0	65 080	65 080	0	0	65 080	0	0	0	0
CIC DEBT FUND 5	7 290	0	0	7 290	0	0	0	0	7 290	0	0	7 290
CLEARSTIGHT TURNA- ROUND FUND II	6 341	0	2 577	3 763	6 341	0	2 577	3 763	0	0	0	0
CLEARSTIGHT TURNA- ROUND FUND III	18 726	0	2 134	16 592	18 726	0	2 134	16 592	0	0	0	0
CM-CIC DEBT FUND 3	34 415	0	0	34 415	34 415	0	0	34 415	0	0	0	0
CNP ASSURANCES LA- TAM HOLDING LTDA	10 955	0	0	10 955	0	0	0	0	10 955	0	0	10 955
CNP INFRASTRUC- TURES DURABLES	27 740	0	0	27 740	0	0	0	0	27 740	0	0	27 740
CNP LOANS INFRA COMPARTMENT CLI 123 SOLEIL	150	0	0	150	0	0	0	0	150	0	0	150
CNP PRIVATE EQUITY FOR PERSONAL SA- VINGS	56 705	0	0	56 705	0	0	0	0	56 705	0	0	56 705
CNP PRIVATE EQUITY FOR PERSONAL SA- VINGS II	22 458	0	0	22 458	0	0	0	0	22 458	0	0	22 458
CNP RELANCE ET CLI- MAT	10 808	0	0	10 808	0	0	0	0	10 808	0	0	10 808
CRE DEBT SICAV FPS - COMPARTMENT CRE SENIOR 16	174 520	0	0	174 520	0	0	0	0	174 520	0	0	174 520
CTE	1 031 852	0	0	1 031 852	1 031 852	0	0	1 031 852	0	0	0	0
DIWISE	50	0	0	50	0	0	0	0	50	0	0	50
DOMAINE DE LAN- COSME	61	0	0	61	0	0	0	0	61	0	0	61
ECUREUIL VIE IN- VESTMENT	328 338	0	0	328 338	0	0	0	0	328 338	0	0	328 338
EIFFEL IMPACT DIRECT LENDING S.L.P.	7 996	0	0	7 996	7 996	0	0	7 996	0	0	0	0
FCT PURPLE PRIVATE DEBT MONTPARNASSE	29 939	0	0	29 939	29 939	0	0	29 939	0	0	0	0
FCT TIKEHAU NOVO 2020	8 947	0	0	8 947	8 947	0	0	8 947	0	0	0	0
FONDS DE FONDS OBLIGATIONS RE- LANCE FRANCE	19 896	0	0	19 896	19 896	0	0	19 896	0	0	0	0
FONDS NOV IMPACT ACTIONS NC ASSU- REURS - CDC RELANCE	20 000	0	0	20 000	20 000	0	0	20 000	0	0	0	0
FONDS NOV SANTE AC- TIONS NC ASSUREURS	42 000	0	0	42 000	42 000	0	0	42 000	0	0	0	0

Libellé	Total 31/12/2025				Entreprises avec un lien de participation				Entreprises liées			
(en milliers d'euros)	Actions	Autres	Dépré- ciations	VNC	Actions	Autres	Dépréc iations	VNC	Actions	Autres	Dépré- ciations	VNC
- CDC RELANCE DU- RABLE FRANCE												
FONDS NOV SANTÉ DETTE NON COTÉE AS- SUREURS	36 595	0	0	36 595	36 595	0	0	36 595	0	0	0	0
FONDS OBLIGATIONS RELANCE FRANCE	457 090	0	0	457 090	457 090	0	0	457 090	0	0	0	0
FSN CAPITAL IV (B) L.P.	1 363	0	715	648	0	0	0	0	1 363	0	715	648
FSN CAPITAL VI LUX SCSP	40 028	0	0	40 028	40 028	0	0	40 028	0	0	0	0
FSP - COMPARTIMENT PARTICIPATION 13	35 525	0	0	35 525	35 525	0	0	35 525	0	0	0	0
FSP - COMPARTIMENT PARTICIPATION 16	13 307	0	0	13 307	13 307	0	0	13 307	0	0	0	0
GEOSUD	139 488	3 038	0	142 526	0	0	0	0	139 488	3 038	0	142 526
GOLDMAN SACHS DUTCH RESIDENTIAL MORTGAGE FUND	404 254	0	0	404 254	404 254	0	0	404 254	0	0	0	0
GROUPEMENT PRO- PRIÉTÉS CDC CNP	6	0	0	6	6	0	0	6	0	0	0	0
HOLDING D'INFRAS- STRUCTURES GAZIÈRES	803 166	0	0	803 166	0	0	0	0	803 166	0	0	803 166
HORIZON INVEST S.L.P.	14 441	0	0	14 441	14 441	0	0	14 441	0	0	0	0
INFRA INVEST HOLDING	357 813	674 245	0	1 032 058	0	0	0	0	357 813	674 245	0	1 032 058
INFRA LOAN INVEST COMPARTIMENT	153 951	0	0	153 951	0	0	0	0	153 951	0	0	153 951
INFRA-INVEST	796 245	0	36 140	760 105	0	0	0	0	796 245	0	36 140	760 105
INFRA-INVEST FRANCE	799 223	225 842	0	1 025 065	0	0	0	0	799 223	225 842	0	1 025 065
INFRASTRUCTURE FI- NANCE SCS SIF - COM- PARTIMENT EUROPEAN INFRA SENIOR 1	67 697	0	3 972	63 725	67 697	0	3 972	63 725	0	0	0	0
INFRASTRUCTURE PARTNERS (MORGAN STANLEY)	40 728	0	9 455	31 273	0	0	0	0	40 728	0	9 455	31 273
INVISION V FEEDER	1 501	0	0	1 501	1 501	0	0	1 501	0	0	0	0
LA FORESTIERE	3 567	0	0	3 567	3 567	0	0	3 567	0	0	0	0
LATOUR CO-INVEST EDG	10 000	0	0	10 000	10 000	0	0	10 000	0	0	0	0
LATOUR CO-INVEST FU- NECAP	14 660	0	0	14 660	14 660	0	0	14 660	0	0	0	0
LATOUR CO-INVEST FU- NECAP II	10 589	0	0	10 589	10 589	0	0	10 589	0	0	0	0
LATOUR CO-INVEST LYNXEO	10 000	0	0	10 000	10 000	0	0	10 000	0	0	0	0
LBPAM EUROPEAN IN- FRASTRUCTURE DEBT FUND 2	81 672	0	0	81 672	81 672	0	0	81 672	0	0	0	0
LBPAM EUROPEAN MID- MARKET LENDING - TERRITOIRES	14 210	0	0	14 210	0	0	0	0	14 210	0	0	14 210
LBPAM EUROPEAN REAL ESTATE DEBT FUND 2	39 710	0	0	39 710	39 710	0	0	39 710	0	0	0	0
LBPAM EUROPEAN REAL ESTATE DEBT FUND 3	124 434	0	8 707	115 727	0	0	0	0	124 434	0	8 707	115 727
LBPAM FCT EUROPEAN DEBT FUNDS COMPAR- TIMENT INFRASTRUC- TURE FCT 1	36 413	0	0	36 413	36 413	0	0	36 413	0	0	0	0
LBPAM FCT EURO- PEAN DEBT FUNDS COMPARTIMENT MONTPARNASSE IN- FRASTRUCTURE DEBT	362 306	0	0	362 306	0	0	0	0	362 306	0	0	362 306
LBPAM FCT EURO- PEAN DEBT FUNDS COMPARTIMENT MONTPARNASSE REAL ESTATE DEBT	372 360	0	11 559	360 801	0	0	0	0	372 360	0	11 559	360 801
LBPAM Infrastructure Septembre 2030	5 150	0	0	5 150	0	0	0	0	5 150	0	0	5 150

Libellé	Total 31/12/2025				Entreprises avec un lien de participation				Entreprises liées			
(en milliers d'euros)	Actions	Autres	Dépré- ciations	VNC	Actions	Autres	Dépréc iations	VNC	Actions	Autres	Dépré- ciations	VNC
LBPAM INFRASTRUC- TURE SEPTEMBRE 2032	6 033	0	0	6 033	0	0	0	0	6 033	0	0	6 033
LBPAM MID CAP SE- NIOR DEBT	121 964	0	0	121 964	0	0	0	0	121 964	0	0	121 964
LBPAM PRIVATE DEBT SCS RAIF - LBPAM EU- ROPEAN RESPON- SIBLE INFRASTRUC- TURE DEBT FUND	270 048	0	0	270 048	270 048	0	0	270 048	0	0	0	0
LBPAM PRIVATE DEBT SCS RAIF - LBPAM IN- FRASTRUCTURE DEBT CLIMATE IMPACT FUND	89 561	0	0	89 561	89 561	0	0	89 561	0	0	0	0
LBPAM TRANSITION ENERGETIQUE - COM- PARTIMENT INFRAS- TRUCTURE TE	366 871	0	0	366 871	0	0	0	0	366 871	0	0	366 871
LYFE	100	185	0	285	0	0	0	0	100	185	0	285
LYXOR DETTE MIDCAP	3 077	0	0	3 077	3 077	0	0	3 077	0	0	0	0
LYXOR DETTE MIDCAP II	14 199	0	0	14 199	14 199	0	0	14 199	0	0	0	0
MERIDIAM INFRAS- TRUCTURE	100 473	0	0	100 473	100 473	0	0	100 473	0	0	0	0
MONTARNASSE DEBT FUND 2 - COM- PARTIMENT INFRAS- TRUCTURE	408 191	0	0	408 191	0	0	0	0	408 191	0	0	408 191
MONTARNASSE DEBT FUND 2 - COM- PARTIMENT REAL ES- TATE	277 679	0	0	277 679	0	0	0	0	277 679	0	0	277 679
MONTARNASSE IV	17 025	0	0	17 025	0	0	0	0	17 025	0	0	17 025
MONTARNASSE V	2 038 454	0	0	2 038 454	0	0	0	0	2 038 454	0	0	2 038 454
NIBC GROWTH CAPI- TAL FUND II	2 332	0	1 535	797	2 332	0	1 535	797	0	0	0	0
OCTOBER SME V	5 345	0	1 230	4 114	5 345	0	1 230	4 114	0	0	0	0
OPEN CNP	70 000	0	0	70 000	0	0	0	0	70 000	0	0	70 000
OVERLORD OMAHA (PIERCAN)	11 716	0	0	11 716	11 716	0	0	11 716	0	0	0	0
PARTNERS GROUP CLIENT ACCESS 35, L.P. S.C.Sp.	15 076	0	0	15 076	15 076	0	0	15 076	0	0	0	0
PURPLE PRIVATE DEBT SCS RAIF - ES- SENTIAL INFRA DEBT FUND	27 702	0	0	27 702	27 702	0	0	27 702	0	0	0	0
PURPLE PROTECTED ASSET COM- PARTIMENT PPA-S100	45 700	0	0	45 700	0	0	0	0	45 700	0	0	45 700
SCHRODER COM- PARTIMENT IALA	150 692	0	0	150 692	0	0	0	0	150 692	0	0	150 692
SCOR EURO LOANS NATURAL CAPITAL	36 167	0	0	36 167	36 167	0	0	36 167	0	0	0	0
SENIOR EUROPEAN LOAN FUND 2	48 534	0	0	48 534	48 534	0	0	48 534	0	0	0	0
SENIOR EUROPEAN LOAN FUND 3	67 497	0	0	67 497	67 497	0	0	67 497	0	0	0	0
SGD PHARMA CO-IN- VEST S.L.P.	20 163	0	0	20 163	20 163	0	0	20 163	0	0	0	0
SIENNA HEPHAISTOS PRIVATE IN- VESTMENTS SICAV- RAIF	4 067	0	0	4 067	4 067	0	0	4 067	0	0	0	0
SIENNA INNOVATION 5	7 830	0	0	7 830	7 830	0	0	7 830	0	0	0	0
SIENNA RENDEMENT AVENIR IV	6 043	0	0	6 043	6 043	0	0	6 043	0	0	0	0
SOFIPROTEOL DETTE PRIVÉE	3 526	0	0	3 526	3 526	0	0	3 526	0	0	0	0
SOFIPROTEOL DETTE PRIVÉE II	30 000	0	0	30 000	30 000	0	0	30 000	0	0	0	0

Libellé	Total 31/12/2025				Entreprises avec un lien de participation				Entreprises liées			
(en milliers d'euros)	Actions	Autres	Dépré- ciations	VNC	Actions	Autres	Dépréc iations	VNC	Actions	Autres	Dépré- ciations	VNC
SOGESTOP K	1 300 692	0	0	1 300 692	0	0	0	0	1 300 692	0	0	1 300 692
SOGESTOP L	18 626	0	0	18 626	18 626	0	0	18 626	0	0	0	0
TIKEHAU NOVO 2018	12 428	0	0	12 428	12 428	0	0	12 428	0	0	0	0
TIKEPARK	15 000	0	0	15 000	0	0	0	0	15 000	0	0	15 000
UNIVERSE DIRECT LENDING PARTNERS I	18 181	0	0	18 181	18 181	0	0	18 181	0	0	0	0
Autres sociétés *	284 070	0	6 996	277 073	284 070	0	6 996	277 073	0	0	0	0
Sous-total	15 240 770	1 518 360	100 620	16 658 511	5 443 554	0	23 497	5 420 056	9 797 217	1 518 360	77 122	11 238 455
Total par nature	18 970 671	1 518 360	204 184	20 284 847	5 652 299	0	30 957	5 621 342	13 318 372	1 518 360	173 227	14 663 505
TOTAL GÉNÉRAL	20 489 031	204 184	20 284 847		5 652 299	30 957	5 621 342		14 836 732	173 227	14 663 505	

* Correspond à des FCPR dont CNP Assurances détient moins de 50 % du capital

Cette note ne présente pas les sociétés immobilières qui figurent dans la rubrique « Terrains et constructions » à l'actif du bilan et plus précisément dans la rubrique « Parts et actions de sociétés immobilières non cotées » de l'annexe 5.1 « Évolution des actifs incorporels, constructions, titres de propriété sur les entreprises liées et celles avec lesquelles existe un lien de participation »

5.4.2 Charges et produits financiers des entreprises liées et des entreprises avec un lien de participation

Libellé (en milliers d'euros)	Entreprises liées	Entreprises avec lesquelles la Société a un lien de participation	31/12/2025	31/12/2024
Charges financières	52 842	12 508	65 350	78 009
Produits financiers	488 000	225 344	713 344	1 019 203

5.4.3 Créances et dettes des entreprises liées et des entreprises avec un lien de participation

Libellé (en milliers d'euros)	Entreprises liées	Entreprises avec lesquelles la Société a un lien de participation	31/12/2025	31/12/2024
Créances	334 618	3 830	338 448	180 081
Autres créances	334 618	3 830	338 448	180 081
État, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	0	0		
Débiteurs divers	334 618	3 830	338 448	180 081
Autres dettes	34 472	188 400	222 872	221 180
Créanciers divers	34 472	188 400	222 872	221 180

5.4.4 Tableau des filiales et participations (art. L. 233-1 et L. 233-2 du code de commerce)

Filiales et participations <i>(en milliers d'euros)</i>	Siège social	Devise	Capital	Capitaux propres autres que capital et résultat	Total bilan	Valeur d'inven- taire des titres brute	Valeur d'in- ventaire des titres nette (dont KNL)	Quote- part dé- tenue	Prêts et avances	Chiffre d'affaires	Bénéfice ou perte	Dividendes encaissés	Domaine d'activité
A - Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de la Société astreinte à la publication													
I - Filiales (détenues à plus de 50 %)													
201 INVESTMENTS (4)	4, promenade cœur de ville - 92130 Issy- Les-Mouli- neaux	EUR	50 050	-24	82 806	50 050	50 050	100,00%	35 000	0	787	0	FCPR
204 INVESTMENTS (4)	4, promenade cœur de ville - 92130 Issy- Les-Mouli- neaux	EUR	12 500	7 482	20 264	20 000	20 000	100,00%	0	0	124	0	FCPR
23-25 MARIGNAN SAS (2)	185 – 189 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-Sur- Seine	EUR	31 291	13 489	102 521	85 726	85 726	100,00%	51 107	8 552	2 713	2 489	IMM
270 INVESTMENTS (4)	4, promenade cœur de ville - 92130 Issy- Les-Mouli- neaux	EUR	201 504	181 644	1 079 502	225 573	225 573	100,00%	580 050	0	33 036	45 000	FCPR
36 MARBEUF SAS (2)	185 – 189 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-Sur- Seine	EUR	28 317	1 490	49 292	55 694	55 694	100,00%	14 641	4 414	1 886	2 435	IMM
AEP 247 (2)	43, avenue Pierre Mendès France- 75013 Paris	EUR	94 171	0	94 912	107 097	107 097	100,00%	0	0	697	0	IMM
AEW IMCOM 1 (2)	43, avenue Pierre Mendès France- 75013 Paris	EUR	134 173	6	163 253	93 950	93 950	92,00%	19 759	3 938	3 525	1 267	IMM
ALPINVEST FEEDER (EURO) V C.V.	Jachtha- venweg 118, 1081 KJ Ams- terdam - Pays- Bas	EUR	ND	ND	ND	18 761	8 213	99,98%	0	ND	ND	0	FCPR

Filiales et participations <i>(en milliers d'euros)</i>	Siège social	Devise	Capital	Capitaux propres autres que capital et résultat	Total bilan	Valeur d'inven- taire des titres brute	Valeur d'in- ventaire des titres nette (dont KNL)	Quote- part dé- tenue	Prêts et avances	Chiffre d'affaires	Bénéfice ou perte	Dividendes encaissés	Domaine d'activité
ASSURBAIL PATRIMOINE (2)	43, avenue Pierre Mendès France- 75013 Paris	EUR	132 335	29 231	182 790	177 728	177 728	99,17%	0	375	18 012	11 105	IMM
ASSURECUREUIL PIERRE (2)	43, avenue Pierre Mendès France- 75013 Paris	EUR	3 375	31 960	39 001	32 803	32 803	85,83%	0	1 183	1 600	1 931	IMM
ASSURECUREUIL PIERRE 3 (2)	43, avenue Pierre Mendès France- 75013 Paris	EUR	152 173	104 918	293 659	189 643	189 643	77,98%	0	7 900	33 490	20 752	IMM
ASSURECUREUIL PIERRE 4 (2)	43, avenue Pierre Mendès France- 75013 Paris	EUR	4 070	9 644	15 718	13 141	13 141	100,00%	0	0	1 867	2 849	IMM
ASSURECUREUIL PIERRE 5 (2)	43, avenue Pierre Mendès France- 75013 Paris	EUR	3 362	4 498	11 131	8 225	8 225	100,00%	0	2 522	2 314	2 726	IMM
ASSUREURS – CAISSE DES DEPOTS RE- LANCE DURABLE FRANCE – LBPAM	36, Quai Henri IV 75004 Pa- ris	EUR	ND	ND	ND	37 546	37 546	90,91%	0	ND	ND	0	FDNC CORPO
ASSURIMMEUBLE (2)	43, avenue Pierre Mendès France- 75013 Paris	EUR	545 902	507 072	1 159 813	302 855	302 855	99,15%	0	17 392	103 334	11 230	IMM
ASSURISTANCE (4)	4, promenade cœur de ville - 92130 Issy- Les-Mouli- neaux	EUR	20 344	1 877	24 868	25 927	25 927	100,00%	0	0	2 627	2 482	ASS
BAUDRY PONTHEIU (2)	185 – 189 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-Sur- Seine	EUR	4 460	37 821	92 645	44 559	44 559	99,91%	40 651	8 364	4 145	3 011	IMM
BERCY CRYSTAL (2)	185 – 189 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-Sur- Seine	EUR	5 000	45 000	110 785	50 000	50 000	100,00%	52 986	9 762	2 061	696	IMM
CETP V PARTICIPATIONS S.à.r.l., SICAR (CIRIL GROUP)	9 Rue Sainte- Zithe, 2763 Gare Luxem- bourg	EUR	ND	ND	ND	8 952	8 952	63,71%	0	ND	ND	0	FCPR

Filiales et participations <i>(en milliers d'euros)</i>	Siège social	Devise	Capital	Capitaux propres autres que capital et résultat	Total bilan	Valeur d'inven- taire des titres brute	Valeur d'in- ventaire des titres nette (dont KNL)	Quote- part dé- tenue	Prêts et avances	Chiffre d'affaires	Bénéfice ou perte	Dividendes encaissés	Domaine d'activité
CIC DEBT FUND 5	60 Rue de la Victoire - 75009 PARIS	EUR	ND	ND	ND	7 290	7 290	78,90%	0	ND	ND	0	FDNC
CICOGE (2)	43, avenue Pierre Mendès France- 75013 Paris	EUR	37 320	49 035	115 871	177 302	177 302	100,00%	0	4 823	27 356	14 041	IMM
CIMO (2)	43, avenue Pierre Mendès France- 75013 Paris	EUR	147 259	78 150	242 096	145 354	145 354	97,34%	0	17 135	8 838	21 222	IMM
CNP ASSURANCES COMPANIA DE SEGU- ROS (1)	M.T. de Alvear 1541 (C1060AAC) - 1001 Buenos Aires - Argen- tine	EUR	100	18 495	63 464	20 788	20 788	76,47%	0	25 522	3 847	0	ASS
CNP ASSURANCES LATAM HOLDING LTDA (1)	Setor Comer- cial Norte, Quadra 01, Bloco A, n° 77, Sala 1702, parte Edificio n° 1, CEP 70710-900 Brasilia - Bré- sil	EUR	3 593	15 699	31 536	10 955	10 955	100,00%	0	0	3 460	0	ASS
CNP CAUTION (2)	4, promenade cœur de ville - 92130 Issy- Les-Mouli- neaux	EUR	258 735	399 780	1 029 983	464 917	464 917	100,00%	0	91 828	40 160	12 244	ASS
CNP EUROPE LIFE LIMITED (1)	Embassy House Herbert Park Lane Ballsbridge Dublin 4 - Ir- lande	EUR	3 809	8 575	43 901	13 526	13 526	100,00%	0	0	-3 390	0	DIV
CNP INFRASTRUCTURES DURABLES (4)	4, Place de l'opéra - 75002 Paris	EUR	84 845	6 436	90 778	27 740	27 740	100,00%	0	0	183	709	INFRA
CNP LOANS INFRA COMPARTMENT CLI 123 SOLEIL	41 rue Delizy - 93500 Pantin	EUR	ND	ND	ND	17 803	17 803	99,90%	0	ND	ND	0	FDNC
CNP LOANS INFRA COMPARTMENT CLI N°7 SIROCCO	41 rue Delizy - 93500 Pantin	EUR	ND	ND	ND	24 725	24 725	100,00%	0	ND	ND	0	FDNC
CNP LUXEMBOURG (4)	10, rue de Reims - L -	EUR	38 800	-9 323	30 082	38 800	38 800	100,00%	0	577 955	605	0	ASS

Filiales et participations <i>(en milliers d'euros)</i>	Siège social	Devise	Capital	Capitaux propres autres que capital et résultat	Total bilan	Valeur d'inven- taire des titres brute	Valeur d'in- ventaire des titres nette (dont KNL)	Quote- part dé- tenue	Prêts et avances	Chiffre d'affaires	Bénéfice ou perte	Dividendes encaissés	Domaine d'activité
	2417 Luxem- bourg												
CNP PRIVATE EQUITY FOR PERSONAL SAVINGS	20, place Ven- dôme - 75001 Paris	EUR	ND	ND	ND	56 705	56 705	100,00%	0	ND	ND	0	FCPR
CNP PRIVATE EQUITY FOR PERSONAL SAVINGS II	20, place Ven- dôme - 75001 Paris	EUR	ND	ND	ND	22 458	22 458	100,00%	0	ND	ND	0	FCPR
CNP RELANCE ET CLIMAT	5, rue Royale, 75008 Paris	EUR	ND	ND	ND	10 808	10 808	100,00%	0	ND	ND	0	FCPR
CNP RETRAITE (2)	4, promenade cœur de ville - 92130 Issy- Les-Mouli- neaux	EUR	50 039	2 557 729	29 966 534	2 400 249	2 400 249	100,00%	0	1 058 240	139 157	0	ASS
CNP SANTANDER INSURANCE EUROPE DAC (1)	Block 8 Har- court Centre, Charlotte Way, Dublin 2 - Ir- lande	EUR	53 000	227 540	781 285	146 365	146 365	51,00%	0	459 618	57 212	35 700	ASS
CNP SANTANDER INSURANCE LIFE DAC (1)	Block 8 Har- court Centre, Charlotte Way, Dublin 2 - Ir- lande	EUR	103 600	8 768	470 471	248 231	163 081	51,00%	0	294 236	42 877	25 500	ASS
CNP SEGUROS HOLDING BRASIL S.A. (1)	SCN Quadra 01 Lote A Ed. N°1 - 15°, 16° e 17° An- dares Brasilia - Brésil	EUR	391 523	-327 098	194 765	141 145	141 145	50,75%	0	0	121 377	57 658	ASS
CNP UC IMMO (2)	128, boulevard Raspail - 75006 Paris	EUR	308 064	110 992	393 522	241 250	241 250	99,52%	0	0	2 645	0	IMM
COEUR MEDITERRANEE (3)	128, boulevard Raspail - 75006 Paris	EUR	40 885	100	62 739	28 619	28 619	70,00%	10 366	0	332	1 153	IMM
COTTAGES DU BOIS AUX DAIMS (2)	185 – 189 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-Sur- Seine	EUR	1 131	9 740	15 170	11 301	11 301	100,00%	3 045	2 129	1 057	918	IMM
CRE DEBT SICAV FPS - COMPARTMENT CRE SENIOR 16	6, place de la Pyramide - 92800 Pu- teaux	EUR	ND	ND	ND	174 520	174 520	96,40%	0	ND	ND	3 646	FDNC
ECUREUIL VIE INVESTMENT (4)	4, promenade cœur de ville -	EUR	328 338	145 046	501 437	328 338	328 338	100,00%	0	0	27 825	45 000	FCPR

Filiales et participations <i>(en milliers d'euros)</i>	Siège social	Devise	Capital	Capitaux propres autres que capital et résultat	Total bilan	Valeur d'inven- taire des titres brute	Valeur d'in- ventaire des titres nette (dont KNL)	Quote- part dé- tenue	Prêts et avances	Chiffre d'affaires	Bénéfice ou perte	Dividendes encaissés	Domaine d'activité
	92130 Issy- Les-Mouli- neaux												
EUROPE PROPERTIES INVESTMENTS (4)	66, avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-sur- Seine	EUR	24 969	180 906	256 363	219 658	201 501	100,00%	47 250	0	-7 959	0	IMM
FARMORIC (2)	Tour Majunga - La Défense 9 - 6, place de la Pyramide 92800 Pu- teaux	EUR	162 051	156 050	398 925	176 605	176 605	100,00%	66 218	0	11 358	6 336	IMM
FONCIERE CNP (2)	43, avenue Pierre Mendès France- 75013 Paris	EUR	3 139	54 655	96 586	69 492	69 492	100,00%	35 973	2 868	-33	3 139	IMM
FONCIERE ELBP (2)	43, avenue Pierre Mendès France- 75013 Paris	EUR	17 814	151 175	361 803	178 131	178 131	100,00%	164 342	22 853	4 958	0	IMM
FONCIERE HID (2)	185 – 189 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-Sur- Seine	EUR	4 370	5 078	30 112	11 300	11 300	100,00%	23 014	3	-3 552	0	IMM
FORET OXYGENE (4)	8 bis, rue de Châteaudun - 75009 Paris	EUR	11 480	37 426	49 749	60 356	60 356	100,00%	0	1 130	607	0	FOR
GALAXIE 33 (2)	185 – 189 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-Sur- Seine	EUR	10 000	89 991	206 117	99 991	99 991	100,00%	97 551	14 336	2 709	545	IMM
GCK (2)	Tour Majunga - La Défense 9 - 6, place de la Pyramide 92800 Pu- teaux	EUR	10 529	2 674	38 091	100 994	100 994	80,00%	0	15 422	7 332	0	IMM
GEOSUD (4)	2, rue des Martinets - 92569 Rueil Malmaison	EUR	122 140	76 827	223 079	139 488	139 488	98,00%	3 038	0	6 634	0	INFRA
GREEN QUARTZ (2)	Tour Majunga - La Défense 9 - 6, place de la	EUR	14	34 886	70 915	43 522	30 739	99,99%	38 000	4 805	-4 089	0	IMM

Filiales et participations <i>(en milliers d'euros)</i>	Siège social	Devise	Capital	Capitaux propres autres que capital et résultat	Total bilan	Valeur d'inven- taire des titres brute	Valeur d'in- ventaire des titres nette (dont KNL)	Quote- part dé- tenue	Prêts et avances	Chiffre d'affaires	Bénéfice ou perte	Dividendes encaissés	Domaine d'activité
	Pyramide - 92800 Pu- teaux												
HABIMMO (2)	43, avenue Pierre Mendès France- 75013 Paris	EUR	11	32 030	55 303	34 035	34 035	99,99%	21 111	2 359	-929	0	IMM
HOLDING D'INFRASTRUCTURES GA- ZIERES (3)	4 Promenade Coeur de Ville 92130 ISSY LES MOULI- NEAUX	EUR	901 842	714 071	1 707 029	803 166	803 166	51,15%	0	0	91 040	51 661	INFRA
HOLDIPIERRE (3)	128, boulevard Raspail - 75006 Paris	EUR	87 129	8 018	203 609	76 835	76 835	80,56%	17 680	0	9 198	8 746	IMM
ICV (1)	128, boulevard Raspail - 75006 Paris	EUR	50 214	284 515	606 455	412 211	311 978	100,00%	244 597	22 550	641	0	IMM
IMMAUCOM (2)	Tour Majunga - La Défense 9 - 6, place de la Pyramide 92800 Pu- teaux	EUR	102 225	22 378	128 911	118 117	118 117	80,00%	0	0	4 668	4 407	IMM
INFRA INVEST HOLDING (4)	101-109, rue Jean Jaurès - 92300 Leval- lois-Perret	EUR	36 907	343 093	1 031 343	357 813	357 813	93,87%	674 245	0	17 194	16 256	INFRA
INFRA LOAN INVEST COMPARTMENT	43, avenue Pierre Mendès France- 75013 Paris	EUR	ND	ND	ND	153 951	153 951	91,53%	0	ND	ND	4 535	FDNC
INFRA-INVEST FRANCE (4)	101-109, rue Jean Jaurès - 92300 Leval- lois-Perret	EUR	82 464	670 733	1 043 372	799 223	799 223	98,70%	225 842	0	-59 410	0	INFRA
INFRASTRUCTURE PARTNERS (MORGAN STANLEY)	6, place de la République dominicaine - 75017 Paris	USD	ND	ND	ND	40 728	31 273	64,94%	0	ND	ND	0	FCPR
IRELAND PROPERTY INVESTMENT FUND (4)	George's Court, 54-62 Townsend Street Dublin 2 - Irlande	EUR	303 809	21 972	327 121	314 450	314 450	100,00%	0	9 697	7 774	10 700	IMM
ISSY VIVALDI (2)	43, avenue Pierre Mendès France- 75013 Paris	EUR	3 310	29 710	66 859	33 010	33 010	100,00%	27 359	5 858	953	1 556	IMM

Filiales et participations <i>(en milliers d'euros)</i>	Siège social	Devise	Capital	Capitaux propres autres que capital et résultat	Total bilan	Valeur d'inven- taire des titres brute	Valeur d'in- ventaire des titres nette (dont KNL)	Quote- part dé- tenue	Prêts et avances	Chiffre d'affaires	Bénéfice ou perte	Dividendes encaissés	Domaine d'activité
JASMIN (2)	185 – 189 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-Sur- Seine	EUR	19 010	4 618	44 390	19 000	19 000	99,95%	16 945	4 278	2 645	2 308	IMM
JESCO (2)	Tour Majunga - La Défense 9 - 6, place de la Pyramide 92800 Pu- teaux	EUR	16 368	-8 420	62 469	28 051	656	55,00%	26 229	6 093	-8 122	0	IMM
KLEBER 46 HOLDING (2)	Tour Majunga - La Défense 9 - 6, place de la Pyramide - 92800 Pu- teaux	EUR	15 058	648	36 760	35 324	30 842	77,03%	14 790	0	969	423	IMM
LBP ACTIFS IMMO (2)	43, avenue Pierre Mendès France- 75013 Paris	EUR	533 548	25	552 588	362 251	362 251	100,00%	0	22 440	10 140	9 391	IMM
LBPAM EUROPEAN MID-MARKET LEN- DING - TERRITOIRES	34 Quai Henri IV- 75004 Pa- ris	EUR	ND	ND	ND	14 210	14 210	66,00%	0	ND	ND	0	FDNC
LBPAM EUROPEAN REAL ESTATE DEBT FUND 3	36, Quai Henri IV 75004 Pa- ris	EUR	ND	ND	ND	124 434	115 727	62,19%	0	ND	ND	5 274	FDNC
LBPAM FCT EUROPEAN DEBT FUNDS COMPARTIMENT MONTPARNASSE IN- FRASTRUCTURE DEBT	36, Quai Henri IV 75004 Pa- ris	EUR	ND	ND	ND	362 306	362 306	100,00%	0	ND	ND	13 342	FDNC
LBPAM FCT EUROPEAN DEBT FUNDS COMPARTIMENT MONTPARNASSE REAL ESTATE DEBT	36, Quai Henri IV 75004 Pa- ris	EUR	ND	ND	ND	372 360	360 801	100,00%	0	ND	ND	11 952	FDNC
LBPAM MID CAP SENIOR DEBT	36, Quai Henri IV - 75004 Pa- ris	EUR	ND	ND	ND	121 964	121 964	56,16%	0	ND	ND	6 208	FDNC CORPO
LBPAM TRANSITION ENERGETIQUE - COMPARTIMENT INFRASTRUCTURE TE	36, Quai Henri IV - 75004 Pa- ris	EUR	ND	ND	ND	366 871	366 871	99,50%	0	ND	ND	14 100	FDNC
LUX GARE (2)	15, Boulevard F.W. Raiffei- sen, L-2411 Luxembourg	EUR	435	3 262	18 448	12 219	12 219	100,00%	13 281	1 354	-246	0	IMM
MONTPARNASSE DEBT FUND 2 - COM- PARTIMENT INFRASTRUCTURE	36, Quai Henri IV 75004 Pa- ris	EUR	ND	ND	ND	408 191	408 191	92,40%	0	ND	ND	15 956	FDNC

Filiales et participations <i>(en milliers d'euros)</i>	Siège social	Devise	Capital	Capitaux propres autres que capital et résultat	Total bilan	Valeur d'inven- taire des titres brute	Valeur d'in- ventaire des titres nette (dont KNL)	Quote- part dé- tenue	Prêts et avances	Chiffre d'affaires	Bénéfice ou perte	Dividendes encaissés	Domaine d'activité
MONTARNASSE DEBT FUND 2 - COM- PARTIMENT REAL ESTATE	36, Quai Henri IV 75004 Pa- ris	EUR	ND	ND	ND	277 679	277 679	100,00%	0	ND	ND	13 611	FDNC
MONTARVIE IV (2)	4, promenade cœur de ville - 92130 Issy- Les-Mouli- neaux	EUR	17 025	496	17 684	17 025	17 025	100,00%	0	0	155	0	DIV
MONTARVIE V (2)	4, promenade cœur de ville - 92130 Issy- Les-Mouli- neaux	EUR	2 038 454	11 748	2 043 680	2 038 454	2 038 454	100,00%	0	0	5 630	0	DIV
MTP INVEST (2)	185 – 189 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-Sur- Seine	EUR	457 127	61 384	835 555	748 584	545 019	93,48%	233 520	25 280	4 654	0	IMM
NEW SIDE (2)	Tour Majunga - La Défense 9 - 6, place de la Pyramide - 92800 Pu- teaux	EUR	26 947	-20 101	11 111	63 939	10 876	100,00%	0	160	4 140	0	IMM
ODONTO EMPRESAS CONVENIOS DEN- TARIOS LTDA (1)	n° 267, 15° andar, Bloco Norte, Tam- boré, Barueri, BRESIL	EUR	12 025	-7 852	10 822	13 029	2 075	50,75%	0	6 250	-1 810	0	ASS
OPCI RASPAIL (3)	128, boulevard Raspail - 75006 Paris	EUR	898 782	492 583	1 968 608	1 502 076	1 502 076	99,94%	540 262	0	15 591	10 751	IMM
OPEN CNP (4)	4, promenade cœur de ville - 92130 Issy- Les-Mouli- neaux	EUR	75 000	2 719	125 957	70 000	70 000	100,00%	0	0	-754	0	DIV
OREA (2)	185 – 189 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-Sur- Seine	EUR	46 184	7 132	76 133	86 829	48 655	100,00%	8 995	5 862	2 141	0	IMM
PANTIN LOGISTIQUE (2)	43, avenue Pierre Mendès France- 75013 Paris	EUR	5 810	32 708	94 977	43 643	43 643	93,09%	42 285	16 860	1 818	9 502	IMM
PAYS-BAS RETAIL 2013 BV (3)	Naritaweg 165, Telestone	EUR	0	15 483	44 681	17 500	15 483	100,00%	28 500	0	-115	0	IMM

Filiales et participations <i>(en milliers d'euros)</i>	Siège social	Devise	Capital	Capitaux propres autres que capital et résultat	Total bilan	Valeur d'inven- taire des titres brute	Valeur d'in- ventaire des titres nette (dont KNL)	Quote- part dé- tenue	Prêts et avances	Chiffre d'affaires	Bénéfice ou perte	Dividendes encaissés	Domaine d'activité
	8 - 1043 BW Amsterdam - Pays-Bas												
PIAL 34 (2)	43, avenue Pierre Mendès France- 75013 Paris	EUR	15 001	-5 609	6 465	141 001	0	100,00%	0	0	-2 929	0	IMM
PURPLE PROTECTED ASSET COM- PARTMENT PPA-S100	43, avenue Pierre Mendès France- 75013 Paris	EUR	ND	ND	ND	45 700	45 700	71,43%	0	ND	ND	0	FDNC CORPO
RESIDAVOUT (2)	128, boulevard Raspail - 75006 Paris	EUR	2 834	25 497	42 203	28 331	28 331	100,00%	12 143	2 257	397	66	IMM
SAPHIRIMMO (2)	43, avenue Pierre Mendès France- 75013 Paris	EUR	6 767	79 550	186 213	104 035	104 035	92,35%	82 405	8 367	2 034	0	IMM
SCHRODER COMPARTMENT IALA	3 rue du Gé- néral Com- pans - 93500 Pantin	EUR	ND	ND	ND	150 692	150 692	100,00%	0	ND	ND	3 382	FDNC
SCI DE LA CNP (4)	8 bis rue de Châteaudun - 75009 Paris	EUR	59 711	34 530	106 247	125 488	125 488	100,00%	0	15 835	11 674	0	FOR
SCI HOLDIHEALTH EUROPE (2)	128, boulevard Raspail - 75006 Paris	EUR	6 533	27 545	45 682	29 417	29 417	90,07%	9 513	0	446	0	IMM
SCP LAMARTINE EUROS (4)	33, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris	EUR	126 998	996 820	1 085 313	1 236 754	1 236 754	98,71%	0	0	-40 512	0	IMM
SECRETS ET BOETIE (2)	185 – 189 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-Sur- Seine	EUR	4 201	28 552	80 248	42 001	42 001	100,00%	40 161	5 988	1 813	1 051	IMM
SILK HOLDING (2)	185 – 189 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-Sur- Seine	EUR	27 592	9 068	82 414	54 437	54 437	100,00%	44 139	0	-434	0	IMM
SOGESTOP K (1)	4, promenade cœur de ville - 92130 Issy-	EUR	1 175 967	156 239	1 528 967	1 300 692	1 300 692	100,00%	0	0	196 761	0	DIV

Filiales et participations <i>(en milliers d'euros)</i>	Siège social	Devise	Capital	Capitaux propres autres que capital et résultat	Total bilan	Valeur d'inven- taire des titres brute	Valeur d'in- ventaire des titres nette (dont KNL)	Quote- part dé- tenue	Prêts et avances	Chiffre d'affaires	Bénéfice ou perte	Dividendes encaissés	Domaine d'activité
	Les-Mouli- neaux												
SONNE (4)	66, avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-sur- Seine	EUR	2	9 585	49 065	14 127	14 127	99,95%	38 902	2 804	-1 001	0	IMM
TERRE NEUVE 4 IMMO (2)	185 – 189 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-Sur- Seine	EUR	6 601	69 323	127 247	66 001	66 001	100,00%	40 149	10 263	2 528	3 800	IMM
TIKEPARK	32 Rue Mon- ceau - 75008 Paris	EUR	ND	ND	ND	15 000	15 000	54,55%	0	ND	ND	0	FCPR
US REAL ESTATE 270 SAS (4)	92 avenue de Wagram - 75017 Paris	EUR	120 012	28 309	415 949	199 335	199 335	100,00%	204 215	0	-12 074	0	IMM
US REAL ESTATE EVJ SAS (4)	92 avenue de Wagram - 75017 Paris	EUR	120 063	27 937	390 586	189 084	189 084	100,00%	194 069	0	-15 650	0	IMM
WOODLAND INVEST (4)	8 bis, rue de Châteaudun - 75009 Paris	EUR	8 000	211	24 572	8 000	8 000	100,00%	0	86	-1 425	568	FOR
YBRY PONT DE NEUILLY (2)	128, boulevard Raspail - 75006 Paris	EUR	16 489	156 055	268 997	182 124	182 124	100,00%	101 442	0	-9 756	0	IMM
YELLOWALTO (2)	Tour Majunga - La Défense 9 - 6, place de la Pyramide 92800 Pu- teaux	EUR	6 981	53 457	104 593	69 808	69 808	100,00%	40 700	0	2 352	0	IMM
II - Participations (détenues entre 10 et 50 %)													
ADAGIA CAPITAL EUROPE - SHARP 1 S.L.P.	20, rue Quen- tin Bauchart, 75008 Paris	EUR	ND	ND	ND	15 093	15 093	10,45%	0	ND	ND	0	FCPR
ADAGIA CAPITAL EUROPE - TECH- NOFLEX 1 S.L.P.	20, rue Quen- tin Bauchart, 75008 Paris	EUR	ND	ND	ND	15 188	15 188	23,08%	0	ND	ND	0	FCPR
AEAM DUTCH MORTGAGE FUND 2	Aegonplein 50 - 2591 TV The Hague - Netherlands	EUR	ND	ND	ND	1 411 874	1 411 874	25,79%	0	ND	ND	28 582	FDNC CORPO

Filiales et participations <i>(en milliers d'euros)</i>	Siège social	Devise	Capital	Capitaux propres autres que capital et résultat	Total bilan	Valeur d'inven- taire des titres brute	Valeur d'in- ventaire des titres nette (dont KNL)	Quote- part dé- tenue	Prêts et avances	Chiffre d'affaires	Bénéfice ou perte	Dividendes encaissés	Domaine d'activité
ALLIANZ EURO CORE INFRASTRUCTURE DEBT FUND SCSP	3 boulevard des Italiens - CS 70264 - 75118 Paris Cecex	EUR	ND	ND	ND	60 907	60 907	10,07%	0	ND	ND	0	FDNC
ALLIANZ EUROPEAN PRIVATE CREDIT FUND II	3 boulevard des Italiens - CS 70264 - 75118 Paris Cecex	EUR	ND	ND	ND	49 075	49 075	14,85%	0	ND	ND	5 236	FDNC CORPO
ALLIANZ EUROPEAN PRIVATE CREDIT FUND III	6A Route de Trèves - L2633 Sennin- gerberg - Luxembourg	EUR	ND	ND	ND	35 609	35 609	11,53%	0	ND	ND	1 669	FDNC CORPO
ALLIANZ IMPACT PRIVATE CREDIT S.A., SICAV-RAIF	3 boulevard des Italiens CS 70264 75118 Paris Cedex	EUR	ND	ND	ND	10 999	10 999	11,79%	0	ND	ND	0	FDNC CORPO
ALPINVEST SECONDARIES FUND LUX EURO MASTER VI	Jachtha- venweg 118, 1081 KJ Ams- terdam - Pays- Bas	EUR	ND	ND	ND	30 744	30 636	19,66%	0	ND	ND	13	FCPR
AMUNDI LCL SENIOR SECURED MIDCAP LOANS	90 Boulevard Pasteur, 75015 Paris	EUR	ND	ND	ND	24 394	24 394	18,35%	0	ND	ND	0	FDNC CORPO
ARIAL CNP ASSURANCES (4)	32, avenue Émile Zola - 59370 Mons- en-Barœul	EUR	310 848	116 728	21 536 967	163 380	163 380	40,00%	0	1 062 166	11 562	0	ASS
AVIVA INVESTORS ALTERNATIVES FCP RAIF - AVIVA INVESTORS EUROPEAN IN- FRASTRUCTURE DEBT STRATEGY	2, rue du Fort Bourbon - L - 1249 Luxem- bourg	EUR	ND	ND	ND	12 005	12 005	11,90%	0	ND	ND	368	FDNC
AVIVA INVESTORS EUROPEAN SECON- DARY INFRASTRUCTURE CREDIT	2 rue du Fort Bourbon Luxembourg	EUR	ND	ND	ND	27 540	27 540	15,56%	0	ND	ND	1 609	FDNC
AXE FRANCE (2)	185 – 189 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-Sur- Seine	EUR	5 001	60 786	129 016	43 085	43 085	50,00%	25 771	14 273	5 622	2 828	IMM
BLUE LIKE AN ORANGE SUSTAINABLE CAPITAL LATIN AMERICA FUND I	5, allée Schef- fer - L - 2520 Luxembourg	USD	ND	ND	ND	8 836	8 836	12,21%	0	ND	ND	599	FDNC CORPO

Filiales et participations <i>(en milliers d'euros)</i>	Siège social	Devise	Capital	Capitaux propres autres que capital et résultat	Total bilan	Valeur d'inven- taire des titres brute	Valeur d'in- ventaire des titres nette (dont KNL)	Quote- part dé- tenue	Prêts et avances	Chiffre d'affaires	Bénéfice ou perte	Dividendes encaissés	Domaine d'activité
BNP PARIBAS EUROPEAN SME DEBT FUND	1, boulevard Haussmann - 75009 Paris	EUR	ND	ND	ND	13 266	13 266	15,00%	0	ND	ND	1 386	FDNC CORPO
BNP PARIBAS EUROPEAN SME DEBT FUND 2	1,bd Haussmann - 75009 Paris	EUR	ND	ND	ND	49 458	49 458	13,01%	0	ND	ND	4 627	FDNC CORPO
BNP PARIBAS GLOBAL SENIOR CORPO-RATE LOANS	1,bd Haussmann - 75009 Paris	EUR	ND	ND	ND	45 940	40 997	36,41%	0	ND	ND	3 609	FDNC CORPO
BRIDGE EUROPE 2023 SENIOR	4, rue Robert Stumper - L-2557 Luxembourg	EUR	ND	ND	ND	26 207	26 207	18,01%	0	ND	ND	0	FDNC
CERTIVIA SICAV (3)	128, boulevard Raspail - 75006 Paris	EUR	127 226	-22 124	122 715	13 424	13 424	13,33%	0	0	1 845	693	IMM
CIC DEBT FUND 4	60, rue de la Victoire - 75009 Paris	EUR	ND	ND	ND	65 080	65 080	14,02%	0	ND	ND	0	FDNC CORPO
CLEARSTIGHT TURNAROUND FUND III	Churerstrasse 23 CH-8808 Pfäffikon - Suisse	EUR	ND	ND	ND	18 726	16 592	11,01%	0	ND	ND	3 745	FCPR
CM-CIC DEBT FUND 3	60, rue de la Victoire - 75009 Paris	EUR	ND	ND	ND	34 415	34 415	12,22%	0	ND	ND	0	FDNC CORPO
CNP PARTICIPACOES EM SEGUROS LTDA (1)	Setor SHN Quadra 1 Bloco E, SN, Brasília, BRE-SIL	EUR	129 242	-7 050	122 276	37 887	37 887	24,00%	0	0	79	0	ASS
CREDICOOP AFAVyDC (4)	Adolfo Alsina n° 633, Piso 3, Ciudad Autónoma de Buenos Aires - Argentine	EUR	17 969	-16 855	1 126	7 460	0	29,84%	0	0	12	0	ASS
CTE (4)	4 rue Floréal 75017 Paris	EUR	2 700 009	2 378 362	8 271 728	1 031 852	1 031 852	20,00%	0	0	206 628	8 224	INFRA
EIFFEL IMPACT DIRECT LENDING S.L.P.	9 Rue Newton – 75116 Paris	EUR	ND	ND	ND	7 996	7 996	13,94%	0	ND	ND	0	FDNC CORPO
ELAIA DV4 FUND	21 rue d'Uzès, 75002 Paris	EUR	ND	ND	ND	19 433	19 433	10,04%	0	ND	ND	0	FCPR
FARMAN (2)	43, avenue Pierre Mendès France- 75013 Paris	EUR	25 000	101 182	165 487	80 872	60 677	50,00%	24 113	9 189	-4 827	0	IMM

Filiales et participations <i>(en milliers d'euros)</i>	Siège social	Devise	Capital	Capitaux propres autres que capital et résultat	Total bilan	Valeur d'inven- taire des titres brute	Valeur d'in- ventaire des titres nette (dont KNL)	Quote- part dé- tenue	Prêts et avances	Chiffre d'affaires	Bénéfice ou perte	Dividendes encaissés	Domaine d'activité
FCT RESIDENTIAL MORTGAGE LARGO C	6 Place de laPyramide - 92800 Pu- teaux	EUR	ND	ND	ND	29 939	29 939	22,72%	0	ND	ND	0	FDNC
FCT TIKEHAU NOVO 2020	5, rue Royale, 75008 Paris	EUR	ND	ND	ND	8 947	8 947	14,98%	0	ND	ND	0	FDNC CORPO
FIVE ARROWS GROWTH CAPITAL I	23 bis, Avenue Messine - 75008 Paris	EUR	ND	ND	ND	25 006	25 006	14,06%	0	ND	ND	0	FCPR
FONCIERE ECUREUIL II (2)	43, avenue Pierre Mendès France- 75013 Paris	EUR	19 882	7 677	28 927	8 221	6 491	21,77%	0	0	1 359	467	IMM
FONDS DE FONDS GROWTH	27-31 avenue du Général Leclerc - 94710 Maison Alfort	EUR	ND	ND	ND	96 299	96 299	20,00%	0	ND	ND	0	FCPR
FONDS DE FONDS GROWTH II	27/31, avenue du Général Leclerc - 94 710 Maisons Alfort Cedex	EUR	ND	ND	ND	50 000	50 000	10,00%	0	ND	ND	0	FCPR
FONDS DE FONDS OBLIGATIONS RE- LANCE FRANCE	63 avenue des Champs-Ely- sées - 75008 Paris	EUR	ND	ND	ND	19 896	19 896	19,08%	0	ND	ND	654	FDNC CORPO
FONDS NOV IMPACT ACTIONS NC ASSU- REURS - CDC RELANCE	9 rue de Téhé- ran, 75008 Pa- ris	EUR	ND	ND	ND	20 000	20 000	15,97%	0	ND	ND	0	FCPR
FONDS NOV SANTE ACTIONS NC ASSU- REURS - CDC RELANCE DURABLE FRANCE	11, rue Scribe - 75009 Paris	EUR	ND	ND	ND	42 000	42 000	10,03%	0	ND	ND	0	FCPR
FONDS NOV SANTE DETTE NON COTEE ASSUREURS	9 rue Newton - 75016 Paris	EUR	ND	ND	ND	36 595	36 595	17,27%	0	ND	ND	0	FDNC CORPO
FONDS OBLIGATIONS RELANCE FRANCE	63 avenue des Champs-Ely- sées - 75008 Paris	EUR	ND	ND	ND	457 090	457 090	18,80%	0	ND	ND	18 093	FDNC CORPO
FSN CAPITAL VI LUX SCSP	Birger Jarlsga- tan 15 ; 111 45 Stockholm, Sweden	EUR	ND	ND	ND	40 028	40 028	25,39%	0	ND	ND	0	FCPR
FSP - COMPARTIMENT FST	9, Rue Du- phot, 75001 Paris	EUR	ND	ND	ND	20 000	20 000	30,77%	0	ND	ND	0	FCPR

Filiales et participations <i>(en milliers d'euros)</i>	Siège social	Devise	Capital	Capitaux propres autres que capital et résultat	Total bilan	Valeur d'inven- taire des titres brute	Valeur d'in- ventaire des titres nette (dont KNL)	Quote- part dé- tenue	Prêts et avances	Chiffre d'affaires	Bénéfice ou perte	Dividendes encaissés	Domaine d'activité
FSP - COMPARTIMENT PARTICIPATION 13	9, Rue Du- phot, 75001 Paris	EUR	ND	ND	ND	35 525	35 525	33,33%	0	ND	ND	0	FCPR
FSP - COMPARTIMENT PARTICIPATION 16	14 Bd de la Madeleine, 75008 Paris	EUR	ND	ND	ND	13 307	13 307	21,43%	0	ND	ND	0	FCPR
GOLDMAN SACHS DUTCH RESIDENTIAL MORTGAGE FUND	Schenkade 65 The Hague - Netherlands	EUR	ND	ND	ND	404 254	404 254	10,17%	0	ND	ND	8 175	FDNC CORPO
GREEN RUEIL (2)	185 – 189 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-Sur- Seine	EUR	9 110	18 990	118 975	45 546	11 438	50,00%	40 425	5 629	-3 998	0	IMM
HEMISPHERE HOLDING (4)	33, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris	EUR	9 322	40 990	54 858	18 049	10 251	21,31%	0	0	4 352	791	IMM
HORIZON INVEST S.L.P.	48 bis avenue Montaigne, 75008 Paris	EUR	ND	ND	ND	14 441	14 441	43,33%	0	ND	ND	0	FCPR
INFRASTRUCTURE FINANCE SCS SIF - COMPARTMENT EUROPEAN INFRA SE- NIOR 1	6, place de la Pyramide - 92800 Pu- teaux	EUR	ND	ND	ND	67 697	63 725	10,58%	0	ND	ND	1 643	FDNC
ISSY ILOT 13 (4)	16-18, boule- vard de Vaugi- rard - 75015 Paris	EUR	45 000	0	84 095	22 500	22 500	50,00%	18 020	10 517	6 479	3 240	IMM
LATOUR CO-INVEST EDG	2 rue Was- hington, 75008 Paris	EUR	ND	ND	ND	10 000	10 000	11,47%	0	ND	ND	0	FCPR
LATOUR CO-INVEST FUNECAP	2 rue Was- hington, 75008 Paris	EUR	ND	ND	ND	14 660	14 660	12,50%	0	ND	ND	0	FCPR
LATOUR CO-INVEST FUNECAP II	2 rue Was- hington, 75008 Paris	EUR	ND	ND	ND	10 589	10 589	13,91%	0	ND	ND	0	FCPR
LATOUR CO-INVEST LYNXEO	2 rue Was- hington, 75008 Paris	EUR	ND	ND	ND	10 000	10 000	10,00%	0	ND	ND	0	FCPR
LBPAM EUROPEAN INFRASTRUCTURE DEBT FUND 2	36, Quai Henri IV 75004 Pa- ris	EUR	ND	ND	ND	81 672	81 672	45,85%	0	ND	ND	3 894	FDNC
LBPAM EUROPEAN REAL ESTATE DEBT FUND 2	36, Quai Henri IV 75004 Pa- ris	EUR	ND	ND	ND	39 710	39 710	50,00%	0	ND	ND	2 200	FDNC

Filiales et participations <i>(en milliers d'euros)</i>	Siège social	Devise	Capital	Capitaux propres autres que capital et résultat	Total bilan	Valeur d'inven- taire des titres brute	Valeur d'in- ventaire des titres nette (dont KNL)	Quote- part dé- tenue	Prêts et avances	Chiffre d'affaires	Bénéfice ou perte	Dividendes encaissés	Domaine d'activité
LBPAM FCT EUROPEAN DEBT FUNDS COMPARTIMENT INFRASTRUCTURE FCT 1	36, Quai Henri IV 75004 Pa- ris	EUR	ND	ND	ND	36 413	36 413	48,70%	0	ND	ND	2 190	FDNC
LBPAM PRIVATE DEBT SCS RAIF - LBPAM EUROPEAN RESPONSIBLE IN- FRASTRUCTURE DEBT FUND	36, Quai Henri IV 75004 Pa- ris	EUR	ND	ND	ND	270 048	270 048	46,66%	0	ND	ND	9 090	FDNC
LBPAM PRIVATE DEBT SCS RAIF - LBPAM INFRASTRUCTURE DEBT CLI- MATE IMPACT FUND	36, Quai Henri IV - 75004 Pa- ris	EUR	ND	ND	ND	89 561	89 561	32,18%	0	ND	ND	4 258	FDNC CORPO
LYXOR DETTE MIDCAP II	90 Boulevard Pasteur - 75015 Paris	EUR	ND	ND	ND	14 199	14 199	20,13%	0	ND	ND	1 214	FDNC CORPO
MERIDIAM INFRASTRUCTURE (4)	5, allée Scheff- er - L - 2520 Luxembourg	EUR	627 113	914 068	1 649 658	100 473	100 473	15,20%	0	0	99 075	10 911	INFRA
MxVi	3 rue Marcel Gabriel Ri- vière, 69002 Lyon	EUR	ND	ND	ND	30 000	23 004	20,16%	0	ND	ND	0	FCPR
OVERLORD OMAHA (PIERCAN)	7, rue Grôlée - LYON 69002	EUR	ND	ND	ND	7 035	7 035	16,98%	0	ND	ND	0	FCPR
PARTNERS GROUP CLIENT ACCESS 35, L.P. S.C.Sp.	35D, avenue John F. Ken- nedy - L1855 Luxembourg	EUR	ND	ND	ND	15 076	15 076	21,83%	0	ND	ND	0	FCPR
PURPLE PRIVATE DEBT SCS RAIF - ES- SENTIAL INFRA DEBT FUND	43 avenue Pierre Men- dès-France - 75013 Paris	EUR	ND	ND	ND	27 702	27 702	25,21%	0	ND	ND	1 058	FDNC
PYRAMIDES 1 (2)	43, avenue Pierre Mendès France- 75013 Paris	EUR	19 603	3 927	38 222	9 706	9 706	45,00%	5 591	0	1 649	342	IMM
RSS IMMO (2)	43, avenue Pierre Mendès France- 75013 Paris	EUR	8	37 629	59 847	8 993	8 993	20,45%	4 100	3 614	-270	0	IMM
RUE DU BAC (2)	128, boulevard Raspail - 75006 Paris	EUR	25 240	143 143	228 643	86 192	86 192	50,00%	20 756	14 804	8 762	4 220	IMM
SCOR EURO LOANS NATURAL CAPITAL	5, avenue Klé- ber - 75795 Paris Cedex 16	EUR	ND	ND	ND	36 167	36 167	12,08%	0	ND	ND	1 408	FDNC CORPO
SCPI EPARGNE FONCIERE (2)	128, boulevard Raspail,75006 Paris	EUR	947 389	3 208 175	4 854 722	57 530	57 530	10,15%	0	157 518	171 582	6 577	IMM

Filiales et participations <i>(en milliers d'euros)</i>	Siège social	Devise	Capital	Capitaux propres autres que capital et résultat	Total bilan	Valeur d'inven- taire des titres brute	Valeur d'in- ventaire des titres nette (dont KNL)	Quote- part dé- tenue	Prêts et avances	Chiffre d'affaires	Bénéfice ou perte	Dividendes encaissés	Domaine d'activité
SCPI IMMO EVOLUTIF (4)	43, avenue Pierre Mendès France 75013 Paris	EUR	409 320	149 058	513 180	15 031	15 031	20,13%	0	27 305	25 799	2 744	IMM
SCPI LF GRAND PARIS PATRIMOINE (2)	128, boulevard Raspail,75006 Paris	EUR	490 763	773 575	1 541 954	26 462	26 462	11,31%	0	32 014	42 167	3 291	IMM
SENIOR EUROPEAN LOAN FUND 2	43, avenue Pierre Men- dès-France Paris	EUR	ND	ND	ND	48 534	48 534	31,88%	0	ND	ND	2 940	FDNC
SENIOR EUROPEAN LOAN FUND 3	43, avenue Pierre Men- dès-France Paris	EUR	ND	ND	ND	67 497	67 497	27,36%	0	ND	ND	3 828	FDNC
SGD PHARMA CO-INVEST S.L.P.	43 avenue de l'Opéra, 75002 Paris	EUR	ND	ND	ND	20 163	20 163	23,81%	0	ND	ND	0	FCPR
SIENNA INNOVATION 5	58 bis, rue de La Boetie – 75008 Paris	EUR	ND	ND	ND	7 830	7 830	30,00%	0	ND	ND	0	FDNC CORPO
SILVERSTONE (3)	128, boulevard Raspail - 75006 Paris	EUR	84 048	89	80 200	16 422	15 377	19,61%	0	0	-64	0	IMM
SOCIETE DU CENTRE COMMERCIAL DE LA DEFENSE (SCCD) (4)	7, place du Chancelier Adenauer - 75016 Paris	EUR	3 048	1	384 738	27 567	27 567	22,00%	52 005	103 216	84 727	16 880	IMM
SOFINNOVA CROSSOVER I S.L.P.	17, rue de Surène - 75008 Paris	EUR	ND	ND	ND	36 945	36 945	17,99%	0	ND	ND	0	FCPR
SOFIPROTEOL DETTE PRIVEE II	5, rue Royale, 75008 Paris	EUR	ND	ND	ND	30 000	30 000	17,44%	0	ND	ND	0	FDNC CORPO
SOGESTOP L (4)	62, rue Jeanne d'Arc - 75640 Paris Cedex 13	EUR	22 897	15 921	39 944	18 626	18 626	50,00%	0	0	898	0	DIV
SUNLIGHT (3)	128, boulevard Raspail - 75006 Paris	EUR	18 789	6 949	7 946	12 394	3 689	46,98%	0	0	-9 686	18 199	IMM
TIKEHAU NOVO 2018	32, rue de Monceau - 75008 Paris	EUR	ND	ND	ND	12 428	12 428	14,16%	0	ND	ND	0	FDNC CORPO
UNIVERSE DIRECT LENDING PARTNERS I	43 avenue Pierre-Mendès France 75013 Paris	EUR	ND	ND	ND	18 181	18 181	44,85%	0	ND	ND	0	FDNC CORPO

Filiales et participations <i>(en milliers d'euros)</i>	Siège social	Devise	Capital	Capitaux propres autres que capital et résultat	Total bilan	Valeur d'inven- taire des titres brute	Valeur d'in- ventaire des titres nette (dont KNL)	Quote- part dé- tenue	Prêts et avances	Chiffre d'affaires	Bénéfice ou perte	Dividendes encaissés	Domaine d'activité
B - Renseignements globaux concernant les participations dont la valeur d'inventaire n'excède pas 1 % du capital de la Société astreinte à la publication													
Filiales françaises			---	---	---	21 860	21 860	---	57 515	---	---	289	
Filiales étrangères			---	---	---	31 670	30 956	---	0	---	---	0	
Participations dans les sociétés françaises			---	---	---	77 117	59 606	---	51 256	---	---	2 487	
Participations dans les sociétés étrangères			---	---	---	11 448	7 337	---	0	---	---	0	
C - Renseignements globaux sur les titres (A+B)													
Filiales françaises			---	---	---	20 889 055	20 260 480	---	4 242 204	---	---	436 761	---
Filiales étrangères			---	---	---	822 934	713 551	---	41 781	---	---	118 858	---
Participations dans les sociétés françaises			---	---	---	4 186 370	4 079 366	---	242 037	---	---	150 888	---
Participations dans les sociétés étrangères			---	---	---	2 052 086	2 038 272	---	0	---	---	43 092	---
⁽¹⁾ Données 31/12/2025 - Comptes définitifs													
⁽²⁾ Données 31/12/2025 - Comptes provisoires													
⁽³⁾ Données 30/09/2025, 30/06/2025 & 31/10/2025													
⁽⁴⁾ Données 31/12/2024 & 30/06/2024													

5.4.5 Entreprises dans lesquelles CNP Assurances est associée indéfiniment responsable

Nom	Forme juridique	Siège social
13/15 VILLE L'ÉVÊQUE	SCI	185 – 189 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-Sur-Seine
27 PROVENCE	SCI	185 – 189 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-Sur-Seine
85 RICHELIEU	SCI	128, boulevard Raspail - 75006 Paris
90 TERNES	SCI	185 – 189 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-Sur-Seine
AIC LA DAME BLANCHE	SCI	139-147, rue Paul Vaillant Couturier - 92240 Malakoff
AMIRAL BRUIX	SCI	Tour Majunga – La Défense 9 - 6, place de la Pyramide - 92800 Puteaux
ANTARES	SCI	185 – 189 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-Sur-Seine
ASSURECUREUIL PIERRE	SCI	43, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris
ASSURECUREUIL PIERRE 3	SCI	43, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris
ASSURECUREUIL PIERRE 4	SCI	43, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris
ASSURECUREUIL PIERRE 5	SCI	43, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris
ASSURIMMEUBLE	SCI	43, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris
BAUDRY PONTIHIEU	SCI	185 – 189 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-Sur-Seine
BAUME MIROMESNIL	SCI	128, boulevard Raspail - 75006 Paris
BERCY CRYSTAL	SCI	185 – 189 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-Sur-Seine
CANOPÉE	SCI	185 – 189 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-Sur-Seine
CIMO	SCI	43, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris
CITY HALL	SCI	185 – 189 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-Sur-Seine
CNP IMMOBILIER	SCI	128, boulevard Raspail - 75006 Paris
COEUR PASSY	SCI	185 – 189 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-Sur-Seine
COTTAGES DU BOIS AUX DAIMS	SCI	185 – 189 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-Sur-Seine
DAS GOETHE	SCI	66, avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-sur-Seine
DOMAINE DE LANCOSME	SNC	Château Robert - 36500 Vendoeuvres
EdR REAL ESTATE	SCA	20, Boulevard Emmanuel Servais - L-2535 Luxembourg
ÉOLE RAMBOUILLET	SCI	43, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris
EUROPARALLELE	SCI	128, boulevard Raspail - 75006 Paris
FARMAN	SCI	43, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris
FLI	SCI	33, avenue Pierre Mendes France - 75013 Paris
FONCIÈRE CNP	SCI	43, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris
FONCIÈRE ELBP	SCI	43, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris
GALAXIE 33	SCI	185 – 189 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-Sur-Seine
FORÊT OXYGÈNE	GF	8 bis, rue de Châteaudun - 75009 Paris
GF DE L'ÎLE-DE-FRANCE - LA FORÊT GÉRÉE III	GF	41, avenue Gambetta - 92928 Paris La Défense
GF PICARDIE NAVARRE - LA FORÊT GÉRÉE IV	GF	41, avenue Gambetta - 92928 Paris La Défense
GREEN QUARTZ	SCI	Tour Majunga – La Défense 9 - 6, place de la Pyramide - 92800 Puteaux
GREEN RUEIL	SCI	185 – 189 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-Sur-Seine
HABIMMO	SCI	43, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris
HÉMISPHERE HOLDING	SC	33, avenue Pierre Mendes France - 75013 Paris
ICV	SCI	128, boulevard Raspail - 75006 Paris
INFRA INVEST HOLDING	SC	101 – 109 rue Jean Jaurès – 92300 Levallois Perret
ISSY AQUAREL	SCI	185 – 189 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-Sur-Seine

Nom	Forme juridique	Siège social
ISSY ÎLOT 13	SCI	91-93, Boulevard Pasteur - 75710 Paris Cedex 15
ISSY VIVALDI	SCI	43, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris
JASMIN	SCI	185 – 189 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-Sur-Seine
JESCO	SCI	52, boulevard Maiesherbes - 75008 Paris
JULIE	SCI	43, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris
KURECK	SCI	43, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris
L'AMIRAL	SCI	185 – 189 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-Sur-Seine
MAX	SCI	43, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris
MONTAGNE DE LA FAGE	SCI	185 – 189 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-Sur-Seine
MTP ERLON	SCI	185 – 189 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-Sur-Seine
NATURE ÉQUIPEMENTS 1	SCI	9 rue de l'Amiral-Hamelin – 75116 Paris
NEW SIDE	SCI	Tour Majunga – La Défense 9 - 6, place de la Pyramide - 92800 Puteaux
NEXT ESTATE INCOME FUND	SCA	10, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg,
ONE COLOGNE	SCI	43, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris
PANTIN LOGISTIQUE	SCI	43, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris
PARIS 08	SCI	Tour Majunga – La Défense 9 - 6, place de la Pyramide - 92800 Puteaux
PASSAGE DU FAIDHERBE	SCI	43, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris
PEGASE	SCI	7, place du chancelier Adenauer - CS 31622 - 75772 Paris Cedex 16
RESIDAVOUT	SCI	128, boulevard Raspail - 75006 Paris
RESIDENTIAL	SCI	128, boulevard Raspail - 75006 Paris
RSS IMMO	SCI	43, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris
RUE DE RENNES (136)	SCI	Tour Majunga – La Défense 9 - 6, place de la Pyramide - 92800 Puteaux
RUE DU BAC	SCI	128, boulevard Raspail - 75006 Paris
SAPHIRIMMO	SCI	43, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris
SCI 173 HAUSSMANN	SCI	128, boulevard Raspail - 75006 Paris
SCI 41 RUE YBRY	SCI	128, boulevard Raspail - 75006 Paris
SCI 67-69 VICTOR HUGO	SCI	128, boulevard Raspail - 75006 Paris
SCI ALLERAY	SCI	128, boulevard Raspail - 75006 Paris
SCI BROUSSAIS COLLANGE	SCI	128, boulevard Raspail - 75006 Paris
SCI CHÂTEAU DU TERTRE	SCI	128, boulevard Raspail - 75006 Paris
SCI DE LA CNP	SCI	8 bis, rue de Châteaudun - 75009 Paris
SCI FUTURIMMO	SCI	128, boulevard Raspail - 75006 Paris
SCI HOLDIHEALTH EUROPE	SCI	128, boulevard Raspail - 75006 Paris
SCI LF BAYARD	SCI	128, boulevard Raspail - 75006 Paris
SCI LINASENS	SCI	36, rue de Naples - 75008 Paris
SCI MAESTRIMMO	SCI	128, boulevard Raspail - 75006 Paris
SCI RASPAIL	SCI	Tour Majunga – La Défense 9 - 6, place de la Pyramide - 92800 Puteaux
SCI RENAISSANCE FRANCOIS 1ER	SCI	128, boulevard Raspail - 75006 Paris
SCI RUE LAURISTON	SCI	43, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris
SCI TRIANGLE MONTAIGNE	SCI	128, boulevard Raspail - 75006 Paris
SCP LAMARTINE EUROS	SC	33, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris
SECRETS ET BOÉTIE	SCI	185 – 189 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-Sur-Seine
SICAC	SCI	43, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris
SOCIÉTÉ DU CENTRE COMMERCIAL DE LA DÉFENSE	SCI	7, place du chancelier Adenauer - CS 31622 - 75772 Paris Cedex 16
SONNE	SCI	66, avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-sur-Seine
TERRE NEUVE 4 IMMO	SCI	185 – 189 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-Sur-Seine

Nom	Forme juridique	Siège social
TAUNUS	SCI	43, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris
VENDOME EUROPE	SCI	Tour Majunga – La Défense 9 - 6, place de la Pyramide - 92800 Puteaux
VICTOR HUGO 147	SCI	Tour Majunga – La Défense 9 - 6, place de la Pyramide - 92800 Puteaux

5.5 COMPOSITION DE L'ACTIONNARIAT

5.5.1 Composition du capital social

Nombre d'actions	31/12/2025	31/12/2024
Nombre d'actions ordinaires existantes	686 618 477	686 618 477
Nombre d'actions propres	-374 074	-374 074
Nombre d'actions ordinaires donnant droit à dividende	686 244 403	686 244 403

5.5.2 Actions propres détenues par CNP Assurances

Mouvements intervenus dans l'exercice

Mouvements	Nombre d'actions
Acquisitions	0
Cessions	0

Nombre et valeur à la clôture

Stock fin	31/12/2025	31/12/2024
Nombre d'actions	374 074	374 074
Valeur comptable des actions en euro	5 218 177	5 218 177

5.6 RESERVES, FONDS PROPRES, REEVALUATION

Dénomination (en milliers d'euros)	Nature des réserves	31/12/2024	Affectation du résultat 2024	Dividende sur résultat 2024	Acompte sur dividende 2025	Résultat 2025	Variation de l'exercice	31/12/2025
Capital social	Statutaire	686 618						686 618
Prime d'émission	Statutaire	1 736 332						1 736 332
Réserve de réévaluation des forêts	Réglementaire	38 983						38 983
Réserve spéciale des plus- values à long terme	Réglementaire	1 396 309						1 396 309
Réserve de capitalisation	Réglementaire	2 033 020					-36 097	1 996 923
Réserve fonds de garantie	Réglementaire	63 431	981				0	64 412
Réserves facultatives	Autre	2 275 206	-981				0	2 274 225
Réserve pour éventualité	Autre	338 850						338 850
Report à nouveau		3 159 916	2 002 497	-363 710	-404 884			4 393 819
Résultat de l'exercice		2 002 497	-2 002 497			1 559 444		1 559 444
TOTAL GÉNÉRAL		13 731 163	0	-363 710	-404 884	1 559 444	-36 097	14 485 917

5.7 AUTRES INFORMATIONS SUR LE BILAN

5.7.1 Comptes de régularisation actif/passif

Comptes de régularisation (en milliers d'euros)	31/12/2025		31/12/2024	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Intérêts courus non échus	1 944 261		1 782 601	
Frais d'acquisition reportés	2 528		1 837	
Charges à répartir sur plusieurs exercices	0		0	
Charges payées d'avance	39 039		31 241	
Produits à recevoir	9 308		9 142	
Amortissement actuariel (produits)	2 548 890		2 503 962	
Comptes de régularisation actif liés aux instruments financiers à terme	1 076 561		1 097 593	
Produits comptabilisés d'avance		20 583		13 625
Amortissement actuariel (charges)		957 459		1 129 190
Intérêts perçus d'avance		0		0
Comptes de régularisation passif liés aux instruments financiers à terme		1 016 254		905 267
TOTAL	5 620 587	1 994 295	5 426 377	2 048 081

5.7.2 Comptes de régularisation rattachés aux postes de créances et dettes

Postes du bilan (en milliers d'euros)	Produits à recevoir		Charges à payer	
	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2025	31/12/2024
Autres créances	73 346	213 323	832 927	813 082
■ Personnel			0	0
■ Débiteurs divers	73 346	213 323	832 927	813 082
Comptes de régularisation actif	1 953 569	1 791 744		
■ Intérêts et loyers acquis non échus	1 944 261	1 782 601		
■ Frais d'acquisition reportés				
■ Autres comptes de régularisation	9 308	9 142		
Autres dettes			2 253 106	2 179 295
■ Personnel			429 553	425 208
■ Créanciers divers			1 823 553	1 754 088
TOTAL	2 026 915	2 005 066	3 086 033	2 992 377

Postes du bilan (en milliers d'euros)	Produits constatés d'avance		Charges constatées d'avance	
	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2025	31/12/2024
Comptes de régularisation actif			3 667 018	3 634 634
■ Frais d'acquisition reportés			2 528	1 837
■ Amortissement actuariel			2 548 890	2 503 962
■ Autres comptes de régularisation			39 039	31 241
■ Comptes de régularisation actif liés aux instruments financiers à terme			1 076 561	1 097 593
Comptes de régularisation passif	1 994 295	2 048 081		
■ Produits comptabilisés d'avance	20 583	13 625		
■ Amortissement actuariel	957 459	1 129 190		
■ Intérêts perçus d'avance	0	0		
■ Comptes de régularisation passif liés aux instruments financiers à terme	1 016 254	905 267		
TOTAL	1 994 295	2 048 081	3 667 018	3 634 634

5.7.3 Détail de la provision pour risques et charges

Intitulé de la provision (en milliers d'euros)	Objet	31/12/2025	31/12/2024
Provision de réévaluation	Secteur immobilier	1 640	1 646
Autres provisions	Provision pour litiges et risques divers	96 883	106 310
TOTAL		98 523	107 956

5.7.4 Actifs en devises

Poste du bilan	Nature de la devise	Mt devise (en milliers)	Contre-valeur (en milliers d'euros)
Autres placements			4 908 300
	Dollar US	1 662 977	1 415 300
	Couronne Suédoise	628 058	58 038
	Franc Suisse	682 713	732 997
	Livre Sterling	2 211 814	2 534 740
	Yen	26 376 790	143 282
	Couronne Danoise	178 838	23 944

5.8 Détail de la variation des provisions d'assurance vie brutes de réassurance

(en milliers d'euros)	31/12/2025	31/12/2024
Au résultat		
1. Charges des provisions d'assurance vie	-5 675 674	-7 339 785
2. Variation des cours de change	-292	-21
3. Intérêts techniques et participations aux résultats incorporés directement	5 665 748	1 781 378
Intérêts techniques incorporés	377 389	366 590
Participation aux bénéfices incorporée	5 288 360	1 414 788
4. Utilisation des provisions pour participations aux bénéfices	1 206 241	4 999 125
TOTAL	1 196 023	-559 304
Au bilan		
Variation des provisions mathématiques		
1. Provisions d'assurance vie à la fin de l'exercice	210 345 382	209 149 341
2. Provisions d'assurance vie au début de l'exercice	-209 149 341	-209 728 038
TOTAL	1 196 041	-578 697

5.9 PROVISION POUR RISQUE D'EXIGIBILITE

(en milliers d'euros)	31/12/2025	31/12/2024
Montant de la plus ou moins-value latente globale nette article R. 343-5	19 330 106	18 949 026
Montant de la provision pour risque d'exigibilité brute constituée au niveau des autres provisions techniques	0	0
Montant de la charge relative à la provision pour risque d'exigibilité restant à constituer sur exercices futurs	0	0
Bénéfice net réel hors impact du transfert de charge sur la provision pour risque d'exigibilité	1 559 444	2 002 497

5.10 VENTILATION DES PROVISIONS TECHNIQUES ISSUES DES CONTRATS L441

(en milliers d'euros)	31/12/2025	31/12/2024
Provision technique spéciale complémentaire	924 728	920 007
Provision de sinistres vie	769	788
Autres Provisions techniques	0	0
Total	925 497	920 795

Note 6 | Compte de résultat

6.1 VENTILATION DES PRODUITS ET CHARGES DE PLACEMENTS

	31/12/2025			31/12/2024
(en milliers d'euros)	Revenus financiers et frais financiers concernant les placements dans des entreprises liées et participations	Autres revenus et frais financiers	Total 2025	
Produits des placements				
Revenus des participations	517 617	-149 446	368 171	604 144
Revenus des placements immobiliers	5	571 820	571 824	549 165
Revenus des autres placements	81 747	4 276 161	4 357 908	3 879 828
Autres revenus financiers (commissions, honoraires)	73 043	618 132	691 175	837 550
Revenus des placements	672 412	5 316 667	5 989 079	5 870 687
Autres produits des placements	16 652	659 114	675 767	346 809
Profits provenant de la réalisation des placements	24 279	4 192 636	4 216 915	4 327 781
Total produits des placements	713 344	10 168 417	10 881 761	10 545 277
Charges des placements				
Frais financiers (commissions, honoraires, intérêts, agios...)	0	1 080 028	1 080 028	1 191 178
Autres charges des placements	64 749	572 456	637 205	1 585 875
Pertes provenant de la réalisation des placements	600	1 238 338	1 238 939	873 485
Total charges des placements	65 350	2 890 823	2 956 172	3 650 539
PRODUITS NETS DES PLACEMENTS	647 994	7 277 594	7 925 588	6 894 738

6.2 VENTILATION DES PRODUITS ET CHARGES DES OPERATIONS TECHNIQUES

CATEGORIE VIE

Catégories 1 à 19 (en milliers d'euros)	Contrats de capitalisation à prime unique (ou versements libres)	Contrats individuels d'assurance temporaire décès (y compris groupes ouverts)	Autres contrats individuels d'assurance vie à prime unique (ou versements libres) (y compris groupes ouverts)	Autres contrats individuels d'assurance vie à prime périodique (y compris groupes ouverts)	Contrats collectifs d'assurance en cas de décès	Contrats collectifs d'assurance en cas de vie	Contrats d'assurance vie ou de capitalisation en unités de compte à prime unique (ou versements libres)	Contrats d'assurance vie ou de capitalisation en unités de compte à primes périodiques	Contrats collectifs relevant de l'article L. 441-1 du code des assurances	PERP	Garanties donnant lieu à provision de diversification dit « Euro-croissance »	Acceptations en réassurance (vie)	Dommages corporels individuels (cat.20) garanties accessoires uniquement	TOTAL
Primes	863 209	56 871	9 379 508	8 529	1 710 357	14 822	6 226 546	961	0	0	45 396	1 983 098	0	20 289 294
Charges des prestations	521 928	19 975	14 061 193	40 710	532 996	88 223	2 524 984	33 675	24 927	0	3 305	1 097 437	-356	18 948 998
Charges des provisions d'assurance vie et autres provisions techniques	279 417	2 462	-5 758 790	-34 376	-3 859	-64 589	6 753 511	-45 053	-24 932	0	57 740	867 933	-2 512	2 026 951
Ajustement ACAV	0	0	0	0	0	0	3 344 749	25 476	0	0	0	12 726	0	3 382 951
Solde de souscription	61 863	34 434	1 077 105	2 195	1 181 220	-8 811	292 800	37 814	5	0	-15 649	30 453	2 869	2 696 297
Frais d'acquisition	5 638	13 992	97 667	1 914	678 752	743	74 776	28	0	0	20	42 244	0	915 774
Autres charges de gestion nettes	37 629	3 268	1 028 709	4 480	132 973	16 659	423 844	1 048	5	0	0	3 039	0	1 651 654
Charges d'acquisition et de gestion nettes	43 267	17 260	1 126 376	6 393	811 724	17 403	498 620	1 076	5	0	20	45 283	0	2 567 428
Produit net des placements	214 839	1 308	6 123 555	19 821	31 202	27 853	519 530	918	29 653	0	17 952	444 728	0	7 431 362
Participation aux résultats et intérêts techniques	149 383	563	5 032 095	13 462	6 120	50 099	382 070	25 410	29 653	0	2 283	353 501	0	6 044 640
Solde financier	65 456	745	1 091 460	6 359	25 082	-22 246	137 460	-24 492	0	0	15 669	91 228	0	1 386 722
Primes cédées	8 207	0	159 423	27	65 519	-14 323	139 675	0	0	0	0	0	0	358 528
Part des réassureurs dans les charges des prestations	5 018	0	512 782	672	27 097	13 122	83 222	0	0	0	0	0	0	641 912
Part des réassureurs dans les charges des provisions d'assurance vie et autres provisions techniques	4 441	0	-214 467	-627	-6 544	15 926	154 686	0	0	0	0	0	-1	-46 585
Part des réassureurs dans la participation aux résultats	338	0	7 259	0	451	8 212	2 149	0	0	0	0	0	0	18 409
Commissions reçues des réassureurs	269	0	40 635	6	23 009	506	20 906	0	0	0	0	0	0	85 330
Solde de la réassurance	1 859	0	186 785	24	-21 506	52 090	121 287	0	0	0	0	0	-1	340 537
RÉSULTAT TECHNIQUE	85 911	17 919	1 228 975	2 184	373 071	3 630	52 927	12 246	0	0	0	76 398	2 867	1 856 128
Hors compte														
Montant des rachats	523 214	385	6 072 275	8 470	90	11 398	1 697 741	11 666	9	0	7 205	723 583	0	9 056 037
Intérêts techniques bruts de l'exercice	963	154	323 181	7 983	6 164	30 574	33	6 909	0	0	0	1 428	0	377 389
Provisions techniques brutes à la clôture	8 190 426	52 795	199 787 970	596 877	1 168 382	1 520 926	64 324 133	465 706	925 497	-114	596 127	14 146 375	-1	291 775 098
Provisions techniques brutes à l'ouverture ⁽¹⁾	7 768 205	50 501	200 739 646	622 930	1 215 790	1 530 103	57 016 429	486 833	920 795	-114	477 651	12 903 238	778	283 732 785

1 Y compris PERP Poste L441

CATEGORIE NON-VIE

Catégories 20 à 39 (en milliers d'euros)	Dommages corporels contrats individuels	Dommages corporels contrats collectifs	Acceptations	Total
Primes acquises	14 272	1 558 301	377 095	1 949 668
1a. Primes	12 820	1 563 202	376 300	1 952 323
1b. Variation des primes acquises et risques en cours	-1 452	4 901	-795	2 655
Charges des prestations	-9 001	1 040 727	308 360	1 340 086
2a. Prestations et frais payés	4 666	1 118 766	376 900	1 500 332
2b. Charges des provisions pour prestations et diverses	-13 667	-78 039	-68 540	-160 245
Solde de souscription	23 273	517 574	68 735	609 582
Frais d'acquisition	232	357 070	32 033	389 336
Autres charges de gestion nettes	4 544	167 261	3 158	174 963
Charges d'acquisition et de gestion nettes	4 777	524 330	35 191	564 298
Produits des placements	485	121 073	42 398	163 956
Participation aux résultats	2 643	93 884	18 393	114 920
Solde financier	-2 157	27 189	24 005	49 037
Part des réassureurs dans les primes acquises	0	46 212	0	46 212
Part des réassureurs dans les prestations payées	0	63 873	0	63 873
Part des réassureurs dans les charges des provisions pour prestations	-85	-42 883	0	-42 968
Part des réassureurs dans les participations aux résultats	0	0	0	0
Commissions reçues des réassureurs	0	5 887	0	5 887
Solde de la réassurance	-85	-19 335	0	-19 420
RÉSULTAT TECHNIQUE	16 254	1 097	57 548	74 899
Hors compte				
Provisions pour primes non acquises et risques en cours (clôture)	11	26 214	14 965	41 191
Provisions pour primes non acquises et risques en cours (ouverture)	1 463	21 313	15 760	38 536
Provisions pour sinistres à payer (clôture)	13 978	3 437 952	1 188 031	4 639 962
Provisions pour sinistres à payer (ouverture)	13 919	3 493 829	1 266 653	4 774 400
Autres provisions techniques (clôture)	168 715	1 082 863	346 610	1 598 187
Autres provisions techniques (ouverture) *	179 841	1 033 723	358 972	1 572 537

* Les autres provisions techniques d'ouverture sont présentées hors provisions pour participation aux bénéfices et ristournes et hors provisions pour égalisation

6.3 CHARGES DE PERSONNEL

La ventilation des charges de personnel s'établit ainsi :

(en milliers d'euros)	31/12/2025	31/12/2024	Variation
Salaires	275 200	269 635	2,1%
Charges sociales	128 884	128 456	0,3%
Autres	16 108	15 027	7,2%
TOTAL	420 191	413 118	1,7%

6.4 COMMISSIONS

Le montant des commissions afférent à l'assurance directe et afférent aux acceptations, comptabilisé pendant l'exercice, est de 2 519 689 K€.

Ce montant comprend les commissions de toute nature allouées aux partenaires de CNP Assurances qui distribuent ses produits.

6.5 VENTILATION DES OPERATIONS EXCEPTIONNELLES ET NON TECHNIQUES

Le résultat exceptionnel est principalement constitué des dotations et reprises de provision pour risques et charges.

Postes du compte de résultat (en milliers d'euros)	31/12/2025	31/12/2024
Détail des autres produits non techniques	27 609	12 886
Intérêts sur prêts divers	0	0
Autres produits non techniques	10 681	9 192
Reprise non technique réserve de capitalisation	16 928	3 694
Détail des autres charges non techniques	56 402	49 519
Dotation non technique réserve de capitalisation	29 494	9 134
Autres charges non techniques	26 909	40 384
Détail des produits exceptionnels	58 323	38 534
Produits sur exercices antérieurs	0	0
Produits exceptionnels	1 602	2 677
Reprises des provisions pour risques et charges	56 722	35 856
Produits de cessions d'immobilisations d'exploitation	0	0
Détail des charges exceptionnelles	55 613	60 812
Pertes sur exercices antérieurs	0	0
Charges exceptionnelles de l'exercice	6 981	2 972
Amortissements exceptionnels	-329	338
Dotations aux provisions pour risques et charges	48 960	57 501

6.6 CHARGES D'IMPOTS

Détail de la charge d'impôts (en milliers d'euros)	31/12/2025	31/12/2024	Variation
Charge fiscale liée aux opérations courantes	651 053	469 180	38,8%
Produit/charge fiscal lié aux opérations exceptionnelles	0	0	0,00%
Impôt société¹	651 053	469 180	38,8%

¹ CNP Assurances SA est concernée par la contribution fiscale exceptionnelle. Au 31 décembre 2025, la charge relative à cette contribution est de 176,5M€.

6.7 PARTICIPATION DES ASSURES AUX RESULTATS TECHNIQUES ET FINANCIERS

Désignation (en milliers d'euros)	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021
A. Participation aux résultats	6 159 559	5 544 764	5 761 383	4 322 436	4 815 303
A1. Participation attribuée à des contrats (y compris intérêts techniques)	6 992 133	6 752 952	6 746 132	5 265 839	4 098 870
A2. Variation de la provision pour participation aux bénéfices	-832 574	-1 208 189	-984 749	-943 402	716 433
B. Participation aux résultats des contrats relevant des catégories visées à l'article A. 132-10					
B1. Provisions mathématiques moyennes ⁽¹⁾	210 532 798	212 279 607	216 548 498	221 854 845	229 661 532
B2. Montant minimal de la participation aux résultats	4 805 101	3 461 559	3 672 634	2 308 708	2 306 135
B3. Montant effectif de la participation aux résultats ⁽²⁾	5 236 823	3 633 725	3 869 680	2 675 001	2 584 432
B3a. Participation attribuée à des contrats (y compris intérêts techniques) ⁽³⁾	6 072 758	4 940 414	4 930 540	3 219 899	1 960 645
B3b. Variation de la provision pour participation aux bénéfices	-835 934	-1 306 689	-1 060 860	-544 898	623 787
(1) Demi-somme des provisions mathématiques à l'ouverture et à la clôture de l'exercice, correspondant aux contrats des catégories à l'article A. 132-10					
(2) Participation effective (charge de l'exercice, y compris intérêts techniques) correspondant aux contrats des catégories visées à l'article A. 132-10					
(3) A compter de 2025, les éléments de participations aux résultats (B2, B3 et B3a) sont présentés hors prélèvements sur encours afin d'être en cohérence avec les montants affichés dans les états relatifs au calcul de la participation aux bénéfices transmis au régulateur (FR.22)					

6.8 EFFECTIF

L'effectif au 31 décembre 2025 par catégorie se décompose comme suit :

Statuts (en nombre de personnes)	31/12/2025	31/12/2024	Variation
Cadres	2 713	2 550	6,4%
Non-cadres	958	969	-1,1%
TOTAL	3 671	3 519	4,3%

6.9 REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Les éléments ci-dessous présentent en cumul et pour chaque type de catégorie, les éléments de rémunération du président, du directeur général, des directeurs généraux adjoints et des administrateurs de CNP Assurances.

En 2025

- Avantages à court terme : le montant des rémunérations versées au président du conseil d'administration, au directeur général, aux directeurs généraux adjoints et aux administrateurs de CNP Assurances se monte à 2 447 372,95 € (incluant rémunération fixe, variable, rémunérations des administrateurs, avantages en nature).
- Avantages à long terme : le montant cumulé des sommes provisionnées ou constatées par CNP Assurances, aux fins de versement de pensions ou de retraite aux directeurs généraux adjoints de CNP Assurances, s'élève à 1 532 080 €. Aucune somme n'a été provisionnée ou constatée par CNP Assurances, aux fins de versement de pensions ou de retraite au directeur général et au président du conseil d'administration en raison de l'absence d'engagement de cette nature à leur profit.
- Indemnités de fin de contrat de travail : les indemnités de fin de contrat pour les principaux dirigeants sont régies par les dispositifs contractuels et conventionnels. Le montant cumulé des sommes provisionnées ou constatées par CNP Assurances aux fins de versement d'indemnités de fin de contrat de travail au directeur général adjoint de CNP Assurances s'élève à 602 271 €. Aucune somme n'a été provisionnée ou constatée par CNP Assurances, aux fins de versement d'indemnité de fin de contrat de travail au directeur général et au président du conseil d'administration en raison de l'absence d'engagement de cette nature à leur profit.
- Paiement en actions : aucun paiement en actions.

En 2024

- Avantages à court terme : le montant des rémunérations versées au président du conseil d'administration, au directeur général, au directeur général adjoint et aux administrateurs de CNP Assurances se monte à 2 552 008 € (incluant rémunération fixe, variable, rémunérations des administrateurs, avantages en nature).
- Avantages à long terme : le montant cumulé des sommes provisionnées ou constatées par CNP Assurances, aux fins de versement de pensions ou de retraite au directeur général adjoint de CNP Assurances, s'élève à 1 111 722 €. Aucune somme n'a été provisionnée ou constatée par CNP Assurances, aux fins de versement de pensions ou de retraite au directeur général et au président du conseil d'administration en raison de l'absence d'engagement de cette nature à leur profit.
- Indemnités de fin de contrat de travail : les indemnités de fin de contrat pour les principaux dirigeants sont régies par les dispositifs contractuels et conventionnels. Le montant cumulé des sommes provisionnées ou constatées par CNP Assurances aux fins de versement d'indemnités de fin de contrat de travail au directeur général adjoint de CNP Assurances s'élève à 425 067 €. Aucune somme n'a été provisionnée ou constatée par CNP Assurances, aux fins de versement d'indemnité de fin de contrat de travail au directeur général et au président du conseil d'administration en raison de l'absence d'engagement de cette nature à leur profit.
- Paiement en actions : aucun paiement en actions n'a été réalisé en 2024 au directeur général, au directeur général adjoint et aux administrateurs de CNP Assurances.

6.10 CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SECTEUR GEOGRAPHIQUE

Opérations brutes			
Chiffre d'affaires par secteur géographique			
(en milliers d'euros)	31/12/2025	31/12/2024	Variation
France	20 914 373	19 887 334	5,2%
Hors de France	1 324 589	842 382	57,2%
Succursale Italie	73 668	66 998	10,0%
Succursale Espagne	4 530	3 455	31,1%
LPS Allemagne	-7	44	-114,8%
Filiale Luxembourg	1 246 398	771 885	61,5%
TOTAL	22 238 962	20 729 716	7,3%

6.11 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

(en milliers d'euros / TTC 2025)

Audit	Mazars	%	KPMG	%
Certification, examen des comptes individuels et consolidés ⁽¹⁾	2050	94%	2092	95%
CNP Assurances	2050		2092	
Autres missions accessoires et autres missions d'audit ⁽²⁾	128	6%	108	5%
TOTAL	2177	100%	2200	100%

(1) Y compris l'audit IT, les migrations informatiques et à la revue du rapport de durabilité.

(2) Les « services autres que la certification des comptes » recouvrent notamment des prestations liées à l'acompte sur dividende, à la réduction de capital, aux émissions de titres subordonnés

Note 7 Engagements hors bilan

Catégories de stratégies par nature d'IFT (en milliers d'euros)	Montants 31/12/2025		Durées de vie résiduelles		
	Engagements reçus	Engagements donnés	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	À + de 5 ans
Stratégie de rendement					
IFT Equity					
Achat Call – Put	-6 477 737	0	-3 861 682	-2 515 522	-100 533
Vente Call - Put	0	-4 880 919	-3 035 820	-1 845 059	-40
IFT Taux					
Achat Cap	113 253 373	-	34 323 500	61 382 395	17 547 478
Vente Cap	-	57 110 773	108 500	39 964 895	17 037 378
Achat Floor	59 620 132	-	-	40 800 000	18 820 132
Swap					
Receive Swap	2 676 596 043	-	511 634 114	1 104 552 830	1 060 409 099
Pay Swap	-	2 707 621 876	572 163 303	1 093 779 807	1 041 678 765
TOTAL REÇUS	169 069 690	-	30 972 940	100 770 323	37 326 427
TOTAL DONNÉS	-	54 934 771 -	2 355 729	39 212 523	18 077 976
IFT EN COURS	-	114 134 920	33 328 669	61 557 800	19 248 451

Note 8 | Renseignements relatifs aux passifs subordonnés

TSR

Date d'émission	Nature juridique	Code ISIN	Devise	Montant total émis (en millions de devises)	Montant total émis (en millions d'euros)	Taux servi	1 ^{ère} date de call	Échéance
15/11/2004	TSR taux fixe/variable	Caisse Nationale des Caisses d'Epargne et de Prévoyance	EUR	90	90	4,93 % jusqu'en 2016 et Euribor + 160 pb à partir du 15/11/2016	Passée	Indéterminée
15/11/2004	TSR taux fixe/variable	Caisse Nationale des Caisses d'Epargne et de Prévoyance	EUR	93	93	Euribor 3 mois + 70 pb jusqu'en 2016 et Euribor 3 mois + 160 pb à partir du 15/11/2016	Passée	Indéterminée
10/12/2015	TSR taux fixe/variable	FR0013066388	EUR	750	750	4,5 % jusqu'en juin 2027 puis Euribor 3M + 460 pb	10/06/2027	10/06/2047
22/01/2016	TSR taux fixe/variable	FR0013101599	USD	500	426	6 % sur toute la durée du titre	22/01/2029	22/01/2049
05/02/2019	TSR taux fixe/variable	FR0013399680	EUR	500	500	2,75% jusqu'en 2029		05/02/2029
27/11/2019	TSR taux fixe/variable	FR0013463775	EUR	750	750	2,00% jusqu'en juin 2030 puis Euribor 3 mois + 300 bp	27/07/2030	27/07/2050
10/12/2019	TSR taux fixe/variable	FR0013466281	EUR	250	250	0,80% jusqu'en 2027		15/01/2027
30/06/2020	TSR taux fixe/variable	FR0013521630	EUR	750	750	2,50% jusqu'en juin 2031 puis Euribor 3 mois + 365 bp	30/12/2030	30/06/2051
08/12/2020	TSR taux fixe/variable	FR0014000XY6	EUR	500	500	0,375% jusqu'en mars 2028	08/12/2027	08/03/2028
12/10/2021	TSR taux fixe/variable	FR0014005X99	EUR	500	500	1,875%, puis après le 12/10/33, Euribor3M + 270bps	12/04/2033	12/10/2053
25/01/2022	TSR taux fixe/variable	FR0014007YA9	EUR	500	500	1,25% sur toute la durée du titre	27/10/2028	27/01/2029
18/01/2023	TSR taux fixe/variable	FR001400F620	EUR	500	500	5,25% jusqu'au 18 07 2033 puis Euribor 3M + 2,811% + 1%	18/01/2033	18/07/2053
16/07/2024	TSR taux fixe/variable	FR001400RIX8	EUR	500	500	4,875% + à partir du 16 juillet 2024, Euribor3M +spread	16/01/2034	16/07/2054
TOTAL TSR				6 183	6 109			

EMPRUNTS SUBORDONNES

Date d'émission	Nature juridique	Code ISIN	Devise	Montant total émis (en millions de devises)	Montant total émis (en millions d'euros)	Taux servi	1 ^{ère} date de call	Échéance
	Emprunt subordonné taux variable			300	250			
21/06/2004		FR0010093328	EUR			TEC10 + 10 pb <i>cap</i> à 9 %	Passée	Perpétuelle
11/03/2005	Emprunt subordonné taux variable	FR0010167296	EUR	24	24	6,25 % jusqu'en 2009 puis 4 fois (EUR CMS 10 ans - EUR CMS 2 ans) <i>cap</i> à 9 % et <i>floor</i> à 2,75 %	Passée	Perpétuelle
11/03/2005	Emprunt subordonné taux variable	FR0010167247	EUR	225	225	6,5 % jusqu'en mars 2008 puis 3 % + (CMS10 * 22,5 %)	Passée	Perpétuelle
27/06/2005	Emprunt subordonné taux variable	FR0010203026	EUR	75	75	7 % jusqu'en juin 2010 puis CMS10 + 30 pb	Passée	Perpétuelle
16/05/2006	Emprunt subordonné taux variable	FR0010318386	EUR	160	160	5,25 % jusqu'au 16/05/2036 puis Euribor 3 mois + 185 pb (y compris <i>step-up</i> 100 pb à <i>Call Date</i>)	16/05/2036	Perpétuelle
20/12/2006	Emprunt subordonné taux variable	FR0010406082	EUR	108	108	Euribor 3 mois + 95 pb jusqu'au 20 déc. 2026 puis Euribor 3 mois + 195 pb à compter du 20 déc. 2026	20/12/2026	Perpétuelle
27/06/2018	Emprunt subordonné taux fixe	FR0013336534	EUR	500	500	4,75% jusqu'en 2028 puis <i>reset</i> taux fixe <i>swap</i> 5 ans + 391,4pb	27/06/2028	Perpétuelle
07/04/2021	Emprunt subordonné taux fixe	FR0014002RQ0	USD	700	596	4,875% jusqu'en avril 2031 puis taux CMT 5Y + 318,3 pb	07/10/2030	Perpétuelle
02/07/2025	Emprunt subordonné taux fixe	FR0014010SB3	EUR	500	500	5,50% puis à partir de juillet 2032 Mid swape rate + 319,9bps	02/01/2032	Perpétuelle
TOTAL EMPRUNTS SUBORDONNÉS				2 592	2 488			
TOTAL PASSIFS SUBORDONNÉS				8 775	8 596			